BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4020 du Vendredi 20 Novembre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COVID-19

L'OMS appelle à davantage de vigilance à l'approche des fêtes de fin d'année

«Alors que nous nous approchons de la période de l'année lors de laquelle les gens se déplacent pour passer les fêtes ensemble, le risque de transmission de la COVID-19 est plus élevé», a déclaré Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

Page 3

ETHIOPIE

L'ONU s'alarme de la «crise humanitaire à grande échelle» au Tigré

Page 7

Coup d'oeil en biais

Murmure sur la Commission électorale nationale indépendante

VATICAN

Le Congo cité par le Pape François

Page 8

Editorial

Aujourd'hui comme hier

Page 3

CHINE-AFRIQUE

La coopération sino-africaine fait le point

Page 15

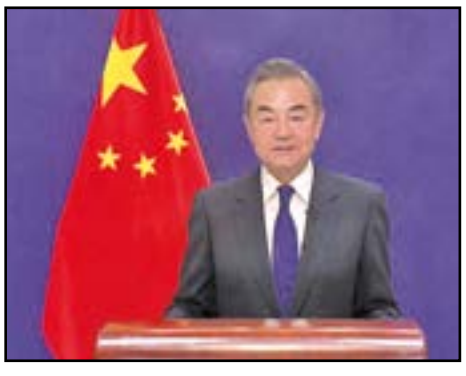

Wang Yi, ministre des Affaires étrangères chinois

MINISTERE DES SPORTS ET FECOFOOT

Pas de panique, on se projette vers l'avenir

Page 15

POINTE-NOIRE/PARTENARIAT ENTRE CHEVRON ET LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Inauguration d'un forage d'eau et pose de première pierre à l'école Primaire de Nanga

L'école primaire de Nanga, dans l'arrondissement 6 Ngoyo, a célébré le lundi 09 novembre 2020 deux événements de grande importance. D'abord la pose de la première pierre pour la construction d'un bâtiment de quatre salles de classe, et ensuite l'inauguration du forage d'eau. Deux ouvrages initiés par la société pétrolière Chevron Overseas Congo Limited. Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a présidé ces deux manifestations, avec à ses côtés Mme Katia Mounthault-Tatu la Directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo.

Katia Mounthault-Tatu pour le mot de Chevron

La société pétrolière Chevron Overseas Congo Limited en partenariat avec la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, continue son combat pour l'amélioration de la qualité de l'éducation tant au plan de la formation des esprits, et qu'à celui de la mise à disposition des infrastructures saines garantissant des conditions d'études et d'apprentissage optimales pour tous les enfants du département.

Depuis plus de cinq ans, elle veille à l'épanouissement de l'école primaire de Nanga dont elle est devenue en quelque sorte la marraine, en accompagnant l'épanouissement des élèves de cet établissement.

En effet, en 2014 Chevron a construit un premier bâtiment qui comprend trois salles de classes équipées, un bloc administratif et une bibliothèque également équipés en mobiliers et livres. La même année la société a pris l'initiative de la mise en place du Comité de gestion de l'école afin de permettre au corps enseignant, aux parents d'élèves et aux partenaires de créer un environnement de dialogue permanent pour améliorer un suivi inclusif de l'éducation.

Dans ce même souci d'amélioration des conditions de l'école, un autre bâtiment comprenant des salles de classes équipées en tables et bancs et également en mobilier scolaire, est sorti de terre sous l'impulsion du groupe pétrolier en 2018.

Pose 1ere Pierre Ecole Nanga

Et maintenant, c'est une nouvelle étape qui est visée par la société Chevron: la construction du troisième bâtiment scolaire de l'école primaire de Nanga. Le tout vient concrétiser un engagement qui n'a jamais fléchi. Chevron se montre plus que jamais partenaire de poids de l'éducation nationale.

Partenaire aussi du développement et de l'amélioration des conditions sociales d'un quartier en pleine mutation. C'est la raison pour laquelle la société a entrepris la construction du forage d'eau alimenté par énergie solaire qui permettra d'assurer une plus grande sécurité sanitaire pour les enfants de l'école de Nanga et pour la population riveraine.

Photo de famille devant le nouveau forge de Nanga

Dans son discours de bienvenue, Genest Wilfrid Paka Banthoud, maire de l'arrondissement 6 Ngoyo, a remercié, félicité et encouragé l'effort de la société Chevron pour l'attention particulière accordée aux besoins des communautés dans les territoires où elles exercent ses activités.

Pour Jean-Baptiste Sitou, le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, la construction du troisième bâtiment est une œuvre capitale pour le développement de l'éducation des élèves.

Pour la genèse de cette initiative, c'est Mme Katia Mounthault la représentante de la société Chevron qui a retracé le parcours de ce projet, qui a conduit à la matérialisation de ces infrastructures et de ces services.

«Éduquer un enfant c'est contribuer à son émancipation, c'est lui permettre d'être libre: libre de penser, libre d'analyser, libre de prendre les décisions pour son propre avenir et celui de sa communauté. Éduquer aussi un enfant, c'est aussi s'assurer qu'il deviendra un membre productif de nos sociétés. Pour atteindre tous ces objectifs, il est indispensable que nous mettions tout en œuvre pour assurer une éducation de qualité dans un contexte favorisant l'envie d'apprendre. Offrir aux enfants de Nanga un environnement propice à l'apprentissage, c'est la raison pour laquelle Chevron que j'ai l'honneur représenter, a entrepris depuis plus de 5 années une réflexion avec la direction départementale de l'enseignement primaire sur cette communauté grandissante et a voulu faire de notre projet Nanga, un type de projet pilote» a déclaré en substance Mme Katia Mounthault-Tatu.

Après d'autres allocutions des notabilités locales, s'en ai suivi le rituel de la mise en place de la première pierre par Anatole Collinet Makosso le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Et c'est dans une liesse générale et sous un beau soleil que cette première pierre a été posée sur un socle dédié, et ensuite le ministre a procédé à la coupure du ruban symbolique indiquant la mise en service du forage d'eau.

De nombreuses autorités administratives et scolaires et des représentants de la chefferie traditionnelle ont également été les témoins enthousiastes du double événement.

A noter que le ministre a profité de cette cérémonie pour la remise des cahiers d'activités des classes intermédiaires aux élèves dans le cadre de la mise en œuvre du plan de riposte au Covid-19 en milieu scolaire.

OFFICE NOTARIAL de MAITRE Bertrand Eric Fédhéré PANDI
NOTAIRE
Avenue du Général DE GAULLE, Arrêt Ex-Trésor, à côté du Marché Plateau Centre-ville -
Tél.: 06.866 00 68.560.31.66
E-mail: etudepandi@gmail.com
NIU:P2014110003302087 / Brazzaville (République du Congo).

ECGM LABO CONGO

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de Dix Millions (10.000.000) de francs CFA
Siège social: 91 de 1'Avenue des Trois francs, quartier Bacongo, Brazzaville,
République du Congo

INSERTION LEGALE

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Etablissements ECGM LABO CONGO tenue en date à Brazzaville du 05 novembre 2020 et dûment enregistré aux domaines et timbres de Poto-Poto, en date du 10 novembre 2020 sous folio 206/3 n°1551, il a été décidé de la transformation des Etablissements ECGM LABO CONGO en Société Commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Objet: la Société a pour objet:
• Transport terrestre;
• Travaux publics;
• Import-export;
• Promotion immobilière.

Dénomination: ECGM LABO CONGO;

Siège social: Brazzaville, 91 de l'Avenue des Trois francs, quartier Bacongo (République du Congo);

Capital social: Le capital social est fixé à Dix Millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de Cent Mille (1 00.000) francs CFA chacune, souscrites et entièrement libérées;

Durée: La durée de la Société est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Monsieur MATSIMA Jean-Louis Hervé Oscar a été nommé en qualité de gérant de la Société; Monsieur MATSIMA KIMBEMBE Préférence Gérald exercera les fonctions de cogérant;

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville en date du 13 novembre 2020;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2020-812-00208.

Pour insertion,

Maître Marie Viviane SATHOUD MFINGOULOU
Et
Maître Bertrand Eric Fédhéré PANDI,
Notaires.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

ALTEN G

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 F. CFA
Avenue KOUSSOUMBA, quartier 117 Mpita Usine Plasco, Pointe-Noire
RCCM N° CG-PNR-18B-227

Suivant le procès-verbal de l'AGE tenue en date du 31 août 2020 au siège social de la société «Avenue KOUSSÕUMBA, quartier 117 Mpita Usine Plasco, Pointe-Noire», les associés de la SARL ALTEN G ont décidé.
-d'effectuer une extension de l'objet social d'augmenter le capital social de 52 000 000 francs CFA ;
-puis de le réduire de 35 000 000 francs CFA, en le passant finalement à 18 000 000 francs CFA composé de 1 800 parts de 10 000 francs chacune, entièrement libérées ;
-de transformer la société en Société Anonyme avec Conseil d'Administration, sans création d'une nouvelle personne morale ;
-de nommer un commissaire aux comptes et un commissaire aux comptes suppléant; -puis de nommer le premier conseil d'administration.
En conséquence, les associés ont rejeté l'ensemble des statuts existants (sous la SARL) et ont adopté un à un, les articles des nouveaux statuts compatibles avec la nouvelle forme de la société (SA avec conseil d'administration).
Ces changements ont été enregistrés à Pointe-Noire, le 23 octobre 2020, aux Domaines et Timbres sous le folio 202/66 n° 6336.

Pour avis.

COVID-19

L'OMS appelle à davantage de vigilance à l'approche des fêtes de fin d'année

Les fêtes de fin d'année pointent à l'horizon. Elles sont l'occasion de grandes rencontres notamment pour plusieurs familles africaines. D'où l'appel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à davantage de vigilance face à une possible forte hausse du nombre de cas COVID-19.

Alors que nous nous approchons de la période de l'année lors de laquelle les gens se déplacent pour passer les fêtes ensemble, le risque de transmission de la COVID-19 est plus élevé», a prévenu Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. C'était le jeudi 19 novembre dernier, à l'occasion d'une conférence de presse virtuelle animée par le Groupe APO.

«De nouveaux foyers de cas peuvent émerger dans des endroits qui n'ont pas été touchés jusqu'à présent, du fait des déplacements ou des rassemblements pour les festivités. Nous pouvons toutefois atténuer les risques en portant un masque, en limitant le nombre de personnes lors de réunions, en maintenant une distance physique avec les autres et en conservant une bonne hygiène des mains. Nous pouvons faire la fête, mais faisons-le en toute sécurité», a-t-elle ajouté.

L'appel de Mme Matshidiso Moeti intervient alors que 20 pays de la région connaissent une augmentation du nombre de cas, depuis octobre.

Contrairement à la première vague de cas qui a été déclenchée par des zones à risque élevé en Afrique subsaharienne, la récente hausse a lieu principalement dans la région nord-africaine, où les températures commencent à baisser.

Dans les 47 pays de la région africaine de l'OMS, 19 pays ont signalé une augmentation de plus 20 % de nouveaux cas au cours des derniers 28 jours par rapport aux quatre semaines précédentes. 17 pays enregistrent aussi une diminution de plus de 20 % du nombre de nouveaux cas au cours des derniers 28 jours, en comparaison des quatre semaines précédentes. Il y a aussi davantage de signalements d'infections et de décès de personnels de la santé, en particulier parmi les plus expérimentés d'entre eux.

Les grands rassemblements et la mobilité ont été identifiés comme des facteurs de risque d'augmentation de la propagation de la COVID-19 et la saison des fêtes peut favoriser ces risques, résultant sur des évènements de super propagation.

L'OMS appelle les États membres à mener des évaluations de risques au niveau infranational et à identifier les zones à haut risque.

En s'appuyant sur cette analyse, les gouvernements locaux peuvent adapter leurs mesures de santé publique et adopter un processus décisionnel flexible.

Dr Matshidiso Moeti

L'OMS aide à la préparation à une potentielle augmentation des admissions à l'hôpital en formant davantage de personnes en charge des suivis et des cliniciens à mieux gérer les cas, en garantissant que les fournitures essentielles sont disponibles et en stimulant le contrôle aux points de passage des frontières.

L'institution onusienne a identifié une tendance inquiétante de relâchement vis-à-vis des mesures de sécurité parmi les populations.

«Face à la COVID-19, le relâchement peut être dangereux», a déclaré Dr Moeti. Et d'ajouter: *«En ce moment critique, alors que l'Afrique commence à voir une hausse du nombre de cas, nous avons besoin de redynamiser et nous réengager à porter des masques. Je sais que beaucoup trouvent les mesures de santé publique fastidieuses, mais sans l'action de chacun d'entre nous, l'Afrique risque de faire face à une nouvelle hausse des cas de COVID-19.»*

A vos masques!

Dans le cadre d'un effort pour redynamiser les mesures de santé publique, l'OMS a lancé la campagne *«A vos masques!»*. Celle-ci vise à atteindre plus de 40 millions de jeunes en Afrique avec des messages positifs sur la bonne utilisation des masques à travers les réseaux sociaux, et de combatte le relâchement, la lassitude et l'incompréhension autour des mesures de prévention de la COVID-19.

L'OMS appelle les gouvernements à impliquer les communautés et à gagner leur assentiment et leur soutien aux mesures de santé publique capables de sauver des vies.

C'est uniquement en garantissant que les habitants des villes, des districts et des villages en Afrique s'engagent à combattre la COVID-19 que la pandémie pourra être surmontée.

Sévérine EGNIMBA

Editorial

Aujourd'hui comme hier

Nous assistons au réveil d'une classe politique pavlovienne, venant aux nouvelles, maintenant que la perspective de l'élection présidentielle semble se faire concrète. Visages nouveaux, dénominations nouvelles, intentions présentées comme nouvelles en changeant juste une virgule de place: ça bourgeonne et ça bourdonne de partout.

On vient aux nouvelles, c'est-à-dire à la mangeoire. Pour humer l'air du temps. Les périodes électorales, quels que soient le ton et la véhémence pour le nier, ne sont pas des moments de renforcement de la démocratie. C'est la période pour se relancer, trouver ou retrouver sa place dans les cercles du pouvoir en se servant de tous les appuis possibles. Il s'agit de faire chorus et de crier aussi, sinon plus fort, que les autres. Pour se faire remarquer fidèle parmi les fidèles.

Le parti, l'association, l'ethnie ou la région qu'on n'appelle plus telle mais département, sont de puissants propulseurs des talents nouveaux. Les messages sont ripolinés, polis et remis au goût du jour pour les besoins de la cause. Un adjectif ou une épithète suffisent à voter toutes les vertus au leader qu'on veut encenser. Ou clouer au pilori celui qu'on désigne du coin de l'œil. Au point que tous les messages se terminent par la victoire souhaitée du *«candidat naturel»*, qui n'a d'ailleurs pas dit qu'il se représentera!

Nous sommes dans les congolaiseries habituelles. Tout le monde fait comme si une élection dans notre pays était attendue par tous avec anxiété, pour les changements qu'elle pourrait apporter. Il y a de l'anxiété, oui, pour que ça passe vite et que la paix soit sauve. Les programmes des partis politiques, quand il y en a, n'intéressent personne. Et puis, quel programme peut-être original dans la démarche même des hommes de l'opposition qui ont tous baigné au marigot du marxisme-léninisme? Se sont gavés des mêmes slogans *«révolutionnaires»*.

Quel programme vaudra plus que le cordon ombilical qui relie à la région de ses origines, de son ethnie? Les alliés naissent avec un décamètre, pour savoir à quelle distance se situe le partenaire par rapport au centre du pouvoir; à quelle distance se situe ce centre par rapport au village ! Dans un tel contexte, les vainqueurs sont déjà désignés et les vaincus se savent condamnés d'avance. Tout le reste est cinéma.

Albert S. MIANZOUKOUTA

SANTE

Les femmes congolaises invitées à plus de leadership

En partenariat avec l'OMS-Congo, le ministère de la Santé, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a organisé le mardi 17 novembre dernier à Brazzaville, un atelier de formation sur le leadership des femmes congolaises, responsables des structures de santé. Les travaux ont été ouverts par le ministre Léon Juste Ibombo, des postes et télécommunications, en présence des représentants résidant du système des Nations-Unies, Chris Mburu et de l'OMS-Congo, Lucien Manga, notamment.

Les officiels

Le représentant de l'OMS-Congo a dit la satisfaction des Nations-Unies à soutenir le Gouvernement congolais dans ses efforts de promotion de la femme qui est, selon lui, le moteur du développement. *«Nous avons travaillé avec le ministère de la Santé pour montrer qu'il est possible d'outiller les femmes qui travaillent à tous les niveaux de la pyramide sanitaire afin qu'elles puissent utiliser les talents qu'elles ont en matière de leadership»*, a-t-il déclaré.

Pour lui, cet atelier n'est qu'un élément dans le processus de renforcement des capacités. *«A la fin de cette formation, les femmes pourront montrer aux yeux du pays, qu'en donnant un tout petit peu et en travaillant en étroite intelligence avec tout le monde et des partenaires, il est possible de faire de petits miracles sur le talent individuel de chacun et de chacune».*

Photo de famille

En ayant institutionnalisé la sphère de la promotion de la femme par la création d'un ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a souligné le ministre Léon Juste Ibombo, *«le président de la République engage la femme congolaise à participer plus efficacement au processus de développement économique du pays. Cette vision de développement humain et harmonieux induit l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes»*, a-t-il estimé.

Pour atteindre les ODD à l'horizon 2030, le ministre pense que le Congo doit tenir compte de l'immense potentialité des 52% de la population féminine.

Le ministère en charge de la question du genre poursuit ses efforts afin d'améliorer avec l'appui des différents partenaires au développement, la performance des femmes dans la conduite des affaires, la gestion des organisations et structures grâce aux formations ou d'autres formes de renforcement des capacités.

«Dans le secteur de la santé, a-t-il dit, les femmes jouent un rôle prépondérant et de plus en plus croissant. Ces quatre dernières années, elles ont été nombreuses à accéder aux postes naguère réservés aux hommes à la direction des équipes départementales et des districts sanitaires».

Léon Juste Ibombo a remercié l'OMS-Congo pour son appui dans l'organisation de cet atelier. Il a invité les participantes à capitaliser tous les enseignements dispensés dans la perspective d'améliorer leur rendement au sein des structures qu'elles sont appelées à diriger.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

VIE DES PARTIS

Alexandre Mabiala élu président du conseil fédéral du PCT au Kouilou

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités, le Parti congolais du travail (PCT) a procédé le 16 novembre 2020 à la restructuration de sa Fédération du Kouilou. La cérémonie patronnée par Pauline Issongo, secrétaire permanente du bureau politique chargée aux affaires sociales, s'est déroulée dans la salle de conférences du Conseil départemental du Kouilou, à Loango. Elle avait à ces côtés, Gabriel Nzambila, Alexandre Mabiala, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou et Raymond Bongo Mavoungou, respectivement membres du bureau politique, du comité central et président du conseil fédéral sortant. Ainsi, Alexandre Mabiala a été élu président du conseil fédéral du PCT- Kouilou.

L'assemblée générale élective a regroupé 135 membres venus des six districts du Kouilou. Dans son mot de bienvenue, le président sortant Raymond Bongo Mavoungou a présenté à l'auditoire le travail récemment réalisé dans le cadre de la restructuration des organes de base et du recensement des membres du Parti dans le Kouilou. A ce jour, le PCT-Kouilou compte 28 sections, 1.225 cellules et 28.686 membres.

Alexandre Mabiala

Ouvrant les travaux, Pauline Issongo a, dans discours d'orientation, fait savoir que ces assises se tiennent à la veille de l'élection présidentielle de 2021: *«Notre candidat est bien connu et nous avons la mission de le faire gagner sans bavure dès le premier tour. Pour le faire, il nous faut redevenir un PCT de l'ordre, un PCT discipliné, uni et cohérent, et mettre dès à présent les troupes en ordre de bataille. Placer au poste de commandement certains d'entre nous sans que cela n'apparaisse comme une injustice pour pouvoir entamer notre ardeur et notre engagement».*

Après la présentation de la liste unique par le présidium, les participants ont élu un conseil fédéral de 145 membres, un secrétariat fédéral de 11 membres et une commission fédérale de contrôle et d'évaluation de 5 membres. Les membres du conseil fédéral ont élu à l'unanimité les membres du secrétariat fédéral et ceux de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation qui se présente comme suit:

Président chargé de l'orientation de la coordination du contrôle, Alexandre Mabiala; secrétaire à l'organisation et à la mobilisation, François Tchibinda; secrétaire à l'éducation, aux affaires électorales, à l'administration du territoire et à l'urbanisme, Lucile Isabelle Oba Sautha; secrétaire à l'éducation et aux ressources humaines, Aloïse Mabiala; secrétaire aux affaires sociales, à la justice et aux droits humains, Alphonse Louvounou; secrétaire aux questions économiques, Dieudonné Mboumba; secrétaire à la communication et aux technologies de l'information, Charles Mbani; secrétaire à l'administration, aux finances, à l'équipement et aux patrimoines, Jean Benoit Mvoumbi; secrétaire à la culture, à la jeunesse, au civisme et au sport, Chérubin Safou Koumba; secrétaire à l'environnement et au développement durable, Joseph Loemba Makosso; secrétaire à la condition féminine, à l'enfance et à la famille, Esther Missamou.

Commission fédérale de contrôle et d'évaluation

-Président: Raymond Bongo Mavoungou;
-Vice-président: Godefroy Mavoungou;
-Secrétaire: Jean Marie Makaya.

Prenant la parole, Alexandre Mabiala a placé sa mandature sous le signe du consensus pour qu' *«ensemble, nous cultivions davantage l'ordre, l'unité, la cohésion, la discipline et le rassemblement, non seulement au sein de la fédération PCT-Kouilou, mais aussi au sein des forces locales de la majorité présidentielle du Kouilou»* a-t-il déclaré.

Au terme des travaux, les participants ont adopté une motion de soutien à Denis Sassou Nguesso et une de confiance à Pierre Moussa, secrétaire général du PCT.

Clôturant les travaux, Pauline Issongo a exhorté les élus à se mettre au travail afin de faire élire leur candidat dès le premier tour.

Equateur Denis NGUIMBI

VIE DES PARTIS

Le MAR mobilise pour la présidentielle de 2021

Le Mouvement action et renouveau (MAR), parti de la Majorité, a organisé le 14 novembre, un séminaire à l'endroit de ses militants et cadres du département de Pointe-Noire. Objectif affiché: former aux techniques de mobilisation afin de fédérer un grand monde autour du président Sassou-Nguesso lors de la présidentielle de mars prochain.

Pascal Itoua Oyona (au milieu) présidant les travaux

Du district de Tchamba-Nzassi aux six arrondissements, c'est toute la fédération MAR du département de Pointe-Noire qui était représentée ce samedi au Forum Mbongui de la ville océane. Et le jeu en valait la chandelle, car il était question de participer à un séminaire sur le thème *«Renforcement des capacités de mobilisation et de fidélisation des militants».*

Deuxième force de la Majorité présidentielle au Congo derrière le Parti congolais du travail (PCT), le MAR a appelé en février dernier le président de la République à faire acte de candidature lors de l'élection présidentielle de mars 2021.

Si Denis Sassou-Nguesso ne s'est pas encore prononcé, le MAR espère tout de même que son *«champion»* répondra positivement à cette doléance. Il faut donc se préparer à une forte mobilisation pendant les joutes

(Suite en page 15)

Programme des Nations Unies pour le Développement

UNDP

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies :
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour son Programme avec le Fonds Mondial :

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Spécialiste en gestion des produits de santé	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB4/2)	Brazzaville	Dès que Possible
Analyste Programme VIH	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB3/2)	Brazzaville	Dès que Possible
Analyste Programme Tuberculose	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB3/2)	Brazzaville	Dès que Possible
Assistant aux Finances	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB3/1	Brazzaville	Dès que Possible
Assistant (e) Administratif(ve) et Financier(e) SRI Fonds Mondial	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB3/3	Brazzaville	Dès que Possible
Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(e) pour les OSC FM	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB3/3	Brazzaville	Dès que Possible
Associe(e) aux Achats et approvisionnement Programme FM	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB4/1	Brazzaville	Dès que Possible
Associé(e) Logistique	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB3/3	Brazzaville	Dès que Possible
Assistant(e) de Projet	1 an avec possibilité de renouvellement (Service Contract-SB3/	Brazzaville	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants:

1- Spécialiste en gestion des produits de santé (Service Contract-SB4/2)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?Job0peningld=33673&HRS jO PST SEQ=1&hrs site id=2

Brazzaville -Avenue Foch/Behagle -BP 465 -Tél. (242) B1 50 38 -60 85 76-67 75 99-Tél.Sat (31) 20 5407 183/184
Fax: (242) 81 16 79-(242) 69 99 27 -Fax.Sat (31) 20 5407 188
E-mail: registry.cg@undo.org • Site Internet: www.cg.undp.org

2-Analyste Programme VIH (Service Contract-SB3/2)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningld=33695&HRS JO PST SEQ 1&hrs site id=2

3-Analyste Programme Tuberculose (Service Contract -SB3/2)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningld=33695&HRS JO PST SEQ 1&hrs site id=2

4-Assistant aux Finances (Service Contract-5B3/1)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningld=33725&HRS JO PST SEQ=1&hrs site id=2

5-Assistant (e) Administratif(ve) et Financier(e) SRI Fonds Mondial (Service Contract-SB3/3)
https://Jobs.partneragencies.net/erecruitijobshtml?JobOpeningld=33680&HRS JO PST SEQ=1&hrs site id=2

6-Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(e) pour les ose FM (Service Contract-S83/3)
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningld=33678&HRS JO Pâl SEQ=1&hrs site id=2

8-Associé(e) Logistique (Service Contract-SB3/3}
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningld=33671&HRS JO PST SEQ 1&hrs site id=2

9-Assistant(e) de Projet (Service Contract-SB3/1)
https //jobs.partneragenc1es.net/erecruitjobs.html?JobOpeningld=33668&HRS JO PST SEQ=1&hrs site id=2

MOUVEMENT DES JEUNES PRESIDENTIELS (MJP)

Donald Mobobola élu président national

Le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) est une organisation juvénile, proche de la majorité appelée *«la jeunesse de Denis Sassou-Nguesso en marche»* qui a fait sa sortie officielle le mardi 17 novembre dernier au Palais des congrès. Sa mission est de défendre l'image du Congo et de son chef de l'Etat.

Donald Mobobola

A l'issue de cette assemblée générale constitutive, Donald Mobobola a été élu président national pour un mandat de 5 ans. Il a appelé les jeunes à travailler à l'unisson et à promouvoir le vivre ensemble.

Les participants ont adopté les documents fondamentaux de ce mouvement, notamment les statuts et règlement intérieur et ont mis en place les instances dirigeantes au bureau exécutif et le conseil national.

Le MJP a décidé de prendre en charge tous les frais liés à la candidature du candidat de la majorité à l'élection présidentielle de 2021. A cet effet, une collecte de fonds a été lancée.

Donald Mobobola a donné les raison de la création de cette organisation juvénile: *«Nous MJP, un mouvement de réveil juvénile qui appelle la jeunesse à se rassembler autour d'un idéal commun, qui est la valorisation des idéaux du président de la République Denis Sassou-Nguesso. Cet homme que nous connaissons au travers des valeurs de paix, d'unité nationale, de cohésion, du mieux vivre ensemble, du panafricanisme. Voilà les motivations de cette plateforme juvénile qui nous conduit aujourd'hui à nous réunir afin de consolider cet idéal»*, a-t-il indiqué .

Il a rappelé, en substance, que leurs actions doivent bénéficier d'une nouvelle impulsion, d'une approche atypique, pour, semble-t-il, *«graver sur les marbres de l'histoire. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons agir pour être à jour aux défis et au grand rendez-vous du développement et de la croissance, chers à l'Afrique en général et au Congo en particulier»*, a -t-il rappelé.

Photo de famille des membres du bureau

Le président du MJP a fait savoir que son organisation veut faire passer un message qui se veut être un écho à la génération actuelle et un appel à l'ancienne génération: le développement ne peut se faire sans la jeunesse. *«Nous disposons d'un outil majeur qui se traduit en ses deux mots: action, détermination»*.

Pour y parvenir, Donald Mobobola pense qu'il faut lutter contre les antivaleurs et adopter une approche de proximité en vue de faire de la jeunesse le cœur du développement socio-économique du Congo.

Et d'ajouter: *«Nous devons agir pour accompagner l'action du président de la République dans les perspectives des échéances de l'année 2021. Nous croyons fermement que le président sera réélu dès le premier tour».*

Pour lui, le Congo a besoin d'une jeunesse loyaliste et républicaine, patriotique et engagée pour accompagner le président de la République. *«Nous ne cèderons pas aux intimidations; nous ne laisserons pas les obstacles identitaires être un frein; nous sommes une jeunesse qui prône les valeurs d'engagement mutuel; nous sommes la jeunesse de Denis Sassou-Nguesso»*, a -t-il affirmé.

Pascal-Azad DOKO

DROITS DE L'ENFANT

Bientôt le 31e anniversaire de la Convention internationale

Pour commémorer le 31e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), le 20 novembre prochain, le Samusocial de Pointe-Noire, en partenariat avec certains médias de la place, a organisé le 3 novembre dernier une prise de contact avec les journalistes pour une bonne préparation de cette célébration. La réunion a été présidée par Régis Samba, chargé de la communication du Samusocial Pointe-Noire.

Les participants

Depuis 2015, les flux des enfants de rue ne tarissent pas, passant de 132 à 210 enfants par an à Pointe-Noire. Cette situation est la conséquence logique de l'état des familles d'où sortent ces enfants, des familles marquées par la précarité, les violences, la pauvreté.

Le Samusocial Pointe-Noire, via son Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants et quelques partenaires associatifs et publics entend profiter de ce 31e anniversaire de la CIDE pour attirer plus vigoureusement l'attention de toutes les parties prenantes sur la situation déplorable de l'enfance, surtout sur celle exposée à tous les dangers de la rue.

Les activités s'adresseront à l'ensemble du public: les décideurs comme les acteurs de terrain; les agents de la Force publique comme les agents de santé et la population en général. Le tout dans le but de souligner la nécessité de respecter et de faire respecter les droits de l'enfant que la plupart des gens ignorent.

Les activités prévues avant la journée du 20 novembre seront basées sur la sensibilisation des agents de la Force publique et une campagne de pose des affiches. Et également la sensibilisation du grand public, la maraude spéciale avec les responsables des entités sensibilisées et autres. Cela pour emmener tous les acteurs impliqués dans la protection de l'enfant à Pointe-Noire et la population à mieux appréhender la problématique des enfants et des jeunes en situation de rue. Par les textes juridiques qui l'encadrent, les dispositions pratiques à mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées à tout ce qui touche l'enfant.

À noter que c'est le 20 novembre de chaque année que se célèbre la Journée de la Convention internationale sur l'enfance. Les résultats attendus à la fin du Mois de l'enfant sont que les acteurs sensibilisés puissent avoir une meilleure connaissance de ses droits. Ensuite avoir recours et bénéficier de la protection de la loi et du dispositif d'alerte dans toutes les situations qui concernent l'enfant. Il s'agira aussi de mettre en branle une collaboration effective entre les différentes institutions et de renforcer les échanges d'information sur les enfants de la rue.

Madocie Déogratias MONGO

Coup d'oeil en biais

Les premiers tombereaux de bitume

Les habitants de Mfilou-Ngamaba disposeront-ils un jour d'une deuxième avenue goudronnée pour se rendre à leur mairie?

Il semble que oui. Ce jeudi 19 novembre, une de nos équipes a été le témoin de la reprise des travaux du tronçon La Frontière-Mairie, interrompus pendant plus de six mois. Courage, vous y arriverez!

Les cyclomotoristes brazzavillois ne respectent pas les piétons

Les conducteurs de motos roulent tellement à vive allure, qu'ils oublient les piétons qui ont aussi des droits. Mardi 17 novembre dernier sur l'avenue de La Base, un automobiliste s'est arrêté, a soulevé son bras pour faire passer une femme de troisième âge. Un cyclomotoriste qui le suivait l'a doublé et a renversé la pauvre femme qui traversait la route. Les services habilités devraient aussi refaire les lignes blanches, à défaut des passages cloutés comme dans les villes modernes, surtout là où n'existent pas des feux de signalisation.

L'orchestre ''Tala Ba Souffrance'' annonce son retour

Le collectif des agents de l'ex-ONPT (Office national des Postes et télécommunications) menace de relancer à partir du 23 novembre prochain les concerts de casseroles qui ont fait sa réputation. En 2003, lorsque les travailleurs de l'ex-ONPT les ont lancés pour revendiquer leurs droits, les passants avaient donné le nom de ''Tala Ba Souffrance'' à leur orchestre. Lundi 16 novembre dernier, en assemblée générale, ces travailleurs ont évoqué leur situation économique précaire qui dure maintenant depuis 13 ans. Ils ne perçoivent pas de pension de retraite non prise en compte pour des raisons inavouées par la CNCSS, et accusent le Gouvernement de ne pas respecter les clauses des accords conclus avec leur collectif.

Ivre, un passager débarqué d'un avion à Pointe-Noire

Selon un confrère, un homme qui voyageait vendredi 13 novembre dernier à bord d'un vol d'Air France reliant Pointe-Noire à Paris, a été débarqué car il était ivre et importunait les autres passagers. Il a eu aussi un comportement agressif envers le personnel de bord. L'équipage lui a demandé de se calmer à plusieurs reprises mais les avertissements n'ont pas suffi, il a fallu l'intervention de la police des frontières. Le perturbateur a été placé en garde à vue. L'avion a pu décoller.

Une école primaire perd sa toiture après la bourrasque

La toiture d'un bâtiment de l'école primaire de Moukatsou, une localité du district de Kibangou, dans le Niari, s'est envolée, emportée par une violente bourrasque suite à la pluie qui s'est abattue lundi dernier sur le village. L'établissement a été évacué par précaution sur décision du directeur. Et les cours suspendus provisoirement le lendemain. Les parents d'élèves ne savent pas à quel saint se vouer. Ils sont inquiets pour la scolarité de leurs enfants.

A Indzouli, on se plaint de la pénurie d'eau

Les habitants d'Indzouli, un quartier situé entre le marché Ngambio et le rond-point Mouhoumi, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, subissent une pénurie d'eau jamais connue. Cela fait plus de trois semaines que l'eau ne coule plus régulièrement dans les robinets de La Congolaise des eaux (LCDE). Le phénomène commence à revêtir un caractère dramatique. Les bidons jaunes ont envahi le quartier. La direction départementale de la société qui détient le monopole de la distribution d'eau potable promet de remédier à cette situation. Mais les clients, eux, attendent impatiemment que l'eau reprenne à couler, car, la situation devient intenable.

On reparle de la Commission électorale nationale indépendante

Dans certains milieux politiques, on a relancé le débat sur la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Et pour cause: à quatre mois de l'élection présidentielle, Henri Bouka continue toujours de cumuler les fonctions de Premier président de la Cour suprême et celles de Président de la Commission électorale nationale indépendante. *«Une question particulièrement importante mérite d'être posée à cet égard: la République du Congo est-elle en manque de cadres qui pourront assumer les fonctions de Président de la CENI?».*

FORMATION EN MANAGEMENT

Se sentir pleinement responsable du devenir des sociétés africaines

Afro-canadien d'origine camerounaise, Cirille Nyeck est diplômé de théologie, d'histoire et de sciences politiques de l'université catholique d'Afrique centrale (UCAC) du Cameroun, diplômé en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) du Canada, et diplômé en éducation de l'université d'Ottawa. Membre de l'ordre des administrateurs agréés du Québec et de l'Ordre des enseignants de l'Ontario, il dirige le Centre de formation et de coopération internationale (CFCI). *«La génération actuelle des intellectuels africains à laquelle j'appartiens, a le devoir de se sentir pleinement responsable du devenir des sociétés africaines»*, a-t-il indiqué dans l'entretien.

Le CFCI a la réputation d'être une école de haut niveau qui forme les leaders et managers africains. Pouvez-vous nous en donner la carte d'identité?

**Effectivement, le CFCI a été créé pour offrir des formations professionnelles et certifiantes de haut niveau en Afrique.

Cirille Nyeck

Le CFCI est une firme canadienne de formation, de coaching et d'appui à la coopération internationale. Il est basé dans la ville d'Oshawa au Canada. À travers ses services et grâce à son réservoir de ressources humaines de haut niveau réparti sur trois continents (l'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Europe), il appuie ses partenaires dans leur quête de performance. Sa mission est d'aider à augmenter continuellement le niveau de compétence, d'efficacité et d'ambition des individus et des organisations principalement en Afrique. Le CFCI forme les formateurs ainsi que les experts conseillers/consultants dans les domaines suivants: le développement local, l'éthique et la gouvernance publique, le management des organisations sans but lucratif, le management des projets missionnaires, le développement personnel, la négociation, l'entrepreneuriat agricole et le management des organisations publiques. Toutes ces formations proposées sont animées par des experts chevronnés et hautement qualifiés. Ils exercent au sein des organisations internationales, des universités, des administrations publiques et des entreprises privées.

Dans le cadre andragogique, quel type de leadership envisagez-vous auprès de vos apprenants?

**Le certificat canadien de conseiller/consultant que reçoivent les participants aux formations du CFCI signifie que ces derniers sont désormais capables de transformer leur savoir et leurs expériences en compétences pertinentes et vendables au niveau international. Les récipiendaires auront également acquis des compétences transversales pertinentes et recherchées partout. Ils sont outillés à devenir des conseillers en éthique capables de se déployer dans toutes sortes d'organisations et de projets. Ce sont des experts au service d'organisations qui manquent de compétences de haut niveau pour capter des financements et se développer.

Les conseillers en management des projets missionnaires seront des consultants formés à connaître et prendre en compte la spécificité des projets missionnaires. Ils sauront accompagner les églises, les communautés religieuses et les diocèses d'Afrique dans l'efficacité et l'optimisation de leurs œuvres.

Les conseillers en développement personnel formés au CFCI sont des personnes soucieuses d'accompagner les autres à l'atteinte de leur plein potentiel et la réalisation du but de leur vie. Cette formation est unique en son genre en Afrique et elle répond à un besoin et une demande impressionnante.

Les conseillers en négociation sont des experts conscients de ce que les émotions sont plus puissantes que la raison. Par des stratégies et techniques appropriées, ils sont capables de conduire des négociations gagnants-gagnants gage.

L'Afrique a besoin des experts capables d'accompagner les initiatives agricoles de manière optimale. Les conseillers en entrepreneuriat agricole sont des éclaireurs capables de suivre de bout en bout et de manière efficiente, des projets agro-pastoraux.

En définitive, les conseillers formés au CFCI sont des créateurs de valeur ajoutée autant au niveau organisationnel, institutionnel que communautaire.

Cette offre de formation est parmi les plus compétitives sur le marché de formations de haut niveau. Elle est d'une durée de trois mois et l'investissement financier est de 500 dollars canadiens soit environ 215000 FCFCA.

Les inscriptions se font par le biais du site internet dédié exclusivement aux formations. Les personnes intéressées peuvent également visiter le site Internet www.cfcicanada.com et prendre attache avec nous à l'adresse courriel cnyeck@cfcicanada.net.

Un dernier mot ?

**Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vos lecteurs qui sont mes frères et sœurs d'Afrique et de ses diasporas. La génération actuelle des intellectuels africains à laquelle j'appartiens a le devoir de se sentir pleinement responsable du devenir des sociétés africaines. Elle est convoquée à se mobiliser sur le terrain des idées pour non seulement repenser la gouvernance mais aussi et surtout imaginer des solutions fortes et fabriquer des compétences authentiques à même de capaciter les détenteurs d'enjeux en Afrique. L'intelligence africaine qui se développe et se déploie en Afrique et surtout hors d'Afrique doit être reconnectée de manière consciente, cohérente et organisée avec les enjeux de transformation du continent afin que cette dispersion des compétences africaines ne soit plus simplement déplorée comme une fuite de cerveaux, mais se transforme en opportunité pour le continent.

Merci beaucoup au journal La Semaine Africaine et que Dieu bénisse l'Afrique!

Propos recueillis par
Aubin Banzouzi

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le DURQuaP relance l'ensemble des chantiers

Suspendus le 16 octobre dernier, les travaux du DURQuaP (le projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires), ont repris dans les différents chantiers à Brazzaville et à Pointe-Noire, le 6 novembre 2020. Contrairement aux *«mauvaises»* langues qui affirmaient que les travaux dans les chantiers étaient arrêtés faute d'argent, le projet *«dispose des moyens financiers nécessaires, pour conduire tous les travaux de différents chantiers à leur terme».* C'est ce qui ressort d'une conférence de presse animée samedi 14 novembre dernier à Brazzaville par Dan Horphet Ibiassi, expert en communication du projet DURQuaP.

La conférence de presse a porté, entre autres, sur la suspension et le redémarrage des chantiers de voiries, le niveau d'exécution des travaux, l'utilisation de la main d'œuvre locale, l'adhésion et la participation communautaires, la gestion des plaintes et les perspectives.

Si les activités des chantiers avaient été suspendues, c'est tout simplement que le bailleur, notamment la Banque mondiale, avait suggéré au DURQuaP, pour un meilleur pilotage des travaux dans le futur, de suspendre les travaux. Ce, à cause des irrégularités constatées. La Banque mondiale avait recommandé la suspension des travaux dans les quatre chantiers. Ces irrégularités sont de plusieurs ordres: irrégularités administratives, non-respect des mesures de sauvegarde environnementales et sociales, gestion effective des contrats qui lient les entreprises chargées d'exécuter les travaux au projet, irrégularités liées aux missions des différents bureaux de contrôle qui surveillent l'exécution des chantiers pour le compte du DURQuaP. Au total, il avait été identifié un plan d'action de treize recommandations à mettre en œuvre avant de reprendre les travaux. Il a donc fallu régulariser la situation avant la reprise des travaux, a expliqué Dan Horphet Ibiassi.

Concernant la gestion de la main d'œuvre locale les ouvriers sont affectés dans un chantier en fonction des besoins de l'entreprise exécutante. Le communicateur du DURQuaP a fait savoir que dans ce contexte, il ne s'agit pas d'utiliser les mêmes personnes pour les

Dan Horphet Ibiassi

mêmes chantiers. Mais, *«l'utilisation de la main d'œuvre locale, des quartiers affectés par le projet n'est pas négociable»*. Il n'est peut-être pas possible d'utiliser tout le monde au même moment, *«mais les gens doivent être patients. Aucun ouvrier qualifié du quartier concerné par le projet ne sera laissé de côté»*, a rassuré Dan H. Ibiassi.

Il a aussi été rappeler à la même occasion qu'il est de bon aloi que les populations concernées par les travaux expriment leurs plaintes, ainsi que les ouvriers travaillant dans ces différents chantiers. Mais ces plaintes doivent respecter les procédures définies par les accords. Elles doivent d'abord être déposées auprès des chefs de quartier qui les achemineront vers les mairies, enfin des mairies vers les responsables du projet, etc.

Tout en rassurant l'opinion nationale de l'achèvement des travaux dans les délais, Dan Horphet Ibiassi invite tous les acteurs à prendre leurs responsabilités.

A rappeler que le DURQuaP s' implique dans 9 sous-projets d'équipements communautaires en cours d'exécution (marchés domaniaux, centre de santé, etc.); 10 km de routes et autres voiries à paver par quartier cible à Brazzaville et à Pointe Noire; 4 caisses communautaires féminines, créées avec l'appui du maitre d'œuvre social; 10 outils de gestion urbaine pour produire: 2 plans directeurs d'urbanisme, 2 plans urbains de détail, 8 plans de reconstruction des quartiers; 65000 bénéficiaires (dans le cadre de la vie du projet); plus de 6000 personnes affectées par le projet, indemnisées; plus de 4000 jeunes utilisés comme main d'œuvre locale pour l'ensemble des travaux du projet.

Marcellin MOUZITA M.

TRANSFERTS

Innover et sécuriser par WapiCash

L'application WapiCash Transfert est une solution de transfert d'argent. Il permet de collecter, cotiser, payer ou simplement envoyer de l'argent à l'occasion d'évènements spéciaux, pour les frais ou charges au quotidien. Les transferts à WapiCash peuvent être effectués en solo ou en groupe. L'application est disponible en Europe et dans les deux pays avec les capitales les plus rapprochées au monde: Brazzaville et Kinshasa. La solution est disponible sur la plateforme de téléchargement Google Play Store sur le lien suivant: https://play.google.com/store/apps/details?id=com.wapicash. La présentation de la solution WapiCash Transfert a été faite vendredi 13 novembre 2020 par Max Bonbhel, concepteur de l'application et président du centre Yekolab.

Une solution pour transférer l'argent

WapiCash Transfert repose sur un partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile Mtn, Airtel et Orange Money. Elle a pour vision d'accompagner les futurs développements des moyens de paiements électroniques et positionner l'Afrique au cœur des prochaines innovations financières. Ses missions sont de proposer sans cesse de nouveaux modes de paiement et de gestion des flux financiers autour de l'Afrique; contribuer à l'inclusion digitale et financière des populations africaines non bancarisées; maintenir les liens entre la diaspora africaine et le continent. Pour tout transfert, le montant minimum d'envoi est d'1 euro, d'1 dollar, de 100 FCFA.

WapiCash Transfert offre aux familles, aux associations, aux mutuelles, aux communautés religieuses de faire face collectivement aux besoins de leurs membres. Cette application propose aussi un nouveau type de paiement aux clients en intégrant le paiement par groupe d'une seule facture, abonnement ou article, grâce à *«Pay By Link»*. Avec cet outil, les entreprises pourront lancer de larges campagnes de recouvrement auprès de leurs fournisseurs et clients via tous les moyens de paiement existants: du mobile money à la carte bancaire. Aux artistes, artisans et developpeurs, WapiCash Transfert offre le moyen de vivre leurs passions en proposant des outils d'assistance et de paiements des factures.

La solution WapiCash Transfert est basée sur mobile money, un outil de paiement en pleine évolution et qui, avec l'actualité mondiale de la COVID-19 devient une réponse de choix dans la dématérialisation des échanges d'argent. Malgré ses 30% de personnes non bancarisées mais grâce à ses 250 millions d'utilisateurs de portefeuilles mobiles, l'Afrique est un acteur majeur des échanges financiers.

Après la présentation de la solution WapiCash Transfert, Max Bonbhel a procédé à la démonstration de l'application.

WapiCash Transfert a été développé par les jeunes du centre Yekolab, dont la plupart résident en Europe. Le centre Yekolab est une plateforme soutenue par l'ARPCE.

A. N'K-K.

REFORME

Améliorer les procédures de travail pour les missions de contrôle

Ouvert le lundi 12 octobre dernier, l'atelier de formation sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle et des finances publiques (ISSAI) révisées en faveur des inspecteurs, vérificateurs et cadres de l'inspection générale des finances (IFG), a pris fin lundi 16 novembre 2020. Financée par la Banque mondiale par l'entremise du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), cette formation a été sanctionnée par la remise des certificats aux participants. C'est Serge Noël Régis Massamba, représentant l'inspecteur général des finances (IGF) qui a clos les travaux.

Pendant un mois, sous l'encadrement du consultant international Samuelson Lukimuena, les participants ont appris comment conduire les missions d'audit de conformité, d'audit de performance et d'audit comptable et financier selon les normes ISSAI et les référentiels d'informations financières des entités à auditer.

La formation destinée aux cadres de l'Inspection générale des finances, a rappelé Serge Noël Régis Massamba, s'inscrivait dans le but d'une meilleure professionnalisation dans les métiers de l'audit. Ce séminaire, a-t-il dit, a atteint ses objectifs puisque *«les bénéficiaires se sont appropriés les notions liées à l'audit selon les normes ISSAI et de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI). Il reste à valoriser les acquis de cette action de formation en les confrontant à la pratique de terrain»*, a-t-il dit.

La valorisation de cette formation, selon le représentant de l'inspecteur général des finances pourra se faire dans le cadre d'un appui du PRISP.

Serge Noël Régis Massamba a remercié le Gouvernement, la Banque mondiale et l'unité de coordination du PRISP pour avoir mises cette formation à la disposition des séminaristes afin d'améliorer les procédures de travail.

«La formation était basée sur les normes internationales. Nous avons appris comment bien mener l'audit financier conformément aux principes. Si nous avons subi cette formation, c'est parce que nous ne l'avions pas au départ. Après cette formation nous avons des bases et nous saurons nous conformer aux normes de l'ISSAI», a déclaré Josia Robert Ngombé.

A l'issue de la formation, les participants ont reçu leurs certificats.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

Que sont devenues les mesures barrières édictées par le Gouvernement? Sont-elles toujours valables?

J.M (Moukondo,Brazzaville)

ETHIOPIE

L'ONU s'alarme de la «crise humanitaire à grande échelle» au Tigré

La *«crise humanitaire à grande échelle»* qui sévit à la frontière entre le Soudan et l'Ethiopie, où des milliers des gens fuient chaque jour les combats dans la région dissidente du Tigré inquiète l'Organisation des Nations unies (ONU). Consciente des risques de déstabilisation de la Corne de l'Afrique, la communauté internationale exerce une pression croissante pour que s'achève l'opération militaire lancée par le Premier ministre Ably Ahmed, qui a affirmé mardi dernier qu'elle va entrer dans sa phase *«finale».*

Des réfugiés éthiopiens dans un camp soudanais

Le Premier ministre d'Ethiopie a, le 4 novembre, envoyé l'armée fédérale à l'assaut du Tigré, dans le Nord de l'Ethiopie, après des mois de tensions avec les autorités régionales du Front de libération des peuples du Tigré (TPLF). D'après le porte-parole du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), 4000 personnes traversent chaque jour la frontière avec le Soudan depuis le 10 novembre, soit jusqu'ici environ 27.000 personnes.

«C'est un afflux comme on n'en a pas vu ces deux dernières décennies dans cette partie du pays. Cette masse de gens est rapidement en train de submerger la capacité des organisations humanitaires sur le terrain. Cette masse de gens est rapidement en train de submerger la capacité des organisations humanitaires sur le terrain», a assuré Babar Baloch, porte-parole du HCR à Genève.

Le Gouvernement éthiopien a mené des frappes aériennes à travers le Tigré, visant officiellement des objectifs militaires. Au sol, les combats, qui ont fait plusieurs centaines de morts, se sont concentrés à l'Ouest mais des offensives ont été signalées au Nord et au Sud. Dans le camp d'Oum Raquba, rouvert en urgence à l'Est du Soudan, à 80 km de la frontière avec l'Ethiopie, errent déjà plusieurs milliers de réfugiés éthiopiens arrivés au Tigré.

Ably Ahmed a affirmé mardi dernier que *«le délai octroyé quelques jours plus tôt aux soldats des forces du TPLF pour faire défection au profit de l'armée fédérale avait expiré, ouvrant la voie à la phase «finale», de son opération militaire. Puisque l'échéance est passée, les opérations finales de maintien de l'ordre seront menées dans les prochains jours».*

Le Gouvernement éthiopien a publié mardi soir un communiqué dans lequel il affirme contrôler plusieurs villes du Sud du Tigré et que ses forces sont en train d'avancer vers Makélé, la capitale régionale, et se trouvent à Mehoni, à 126 km plus au Sud. Selon des sources diplomatiques et humanitaires, de violents combats ont eu lieu dans la région d'Alamata (Sud) ainsi que dans la ville de Shire (Nord) qui abrite des camps des milliers des réfugiés érythréens.

L'armée fédérale avait auparavant affirmé contrôler leTigré occidental ainsi que la localité d'Alamata. Mais, les autorités tigréennes disent tenir bon. D'après le Président du Tigré, Debretsion Gebremichael, *«cette campagne (militaire) ne peut pas être terminée. Tant que l'armée des envahisseurs est sur notre terre, le combat va continuer. Ils ne peuvent pas nous faire taire par la force. Une frappe aérienne avait visé lundi Mekelé, tuant et blessant des civils»*, a-t-il déclaré.

Mardi dernier, Addis-Abeba a démenti cette information, affirmant que ce raid avait visé des cibles cruciales du TPLF à l'extérieur de Mekelé. Ni les détails de ces raids ni le bilan humain n'ont pu être vérifiés dans l'immédiat.

Quelques jours après des tirs de roquettes du TPLF sur la capitale de l'Erythrée voisine, qu'elles accusent de prêter main-forte à l'armée fédérale, l'inquiétude grandit sur les possibles conséquences du conflit à l'échelle régionale. *«Nous sommes profondément inquiets de cette tentative du TPLF de déstabiliser la région en étendant son conflit avec les autorités éthiopiennes aux pays voisins. Nous apprécions la retenue de l'Erythrée, qui a permis d'empêcher que le conflit se propage davantage en ne répondant pas aux tirs du TPLF sur Asmara»*, a indiqué le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo.

Prix Nobel de la paix en 2019, Ably Ahmed résiste aux appels de la Communauté internationale (qui englobe le Comité Nobel), à cesser les combats et à accepter diverses tentatives de médiation. Pour Addis-Abeba, aucune médiation n'aura lieu avant que les leaders tigréens ne soient désarmés et traduits en justice.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

L'Israélien Dan Gertler réplique aux accusations de corruption

Alors que certains de ses partenaires sont poursuivis ou lourdement condamnés pour des faits de corruption en République démocratique du Congo (RDC), l'homme d'affaires israélien Dan Gertler contre-attaque. Il a promis lundi 16 novembre dernier, de donner aux Congolais des parts dans les royalties de la mine de Metalkol.

Dan Gertler

Dan Gertler a été mis sous sanctions des Etats-Unis d'Amérique, depuis 2017, et formellement accusé ces dernières semaines par la justice de ce pays d'avoir payé des pots de vin à des officiels congolais. Lundi dernier, toute la presse avait été conviée pour participer à sa conférence de presse à Kinshasa. Finalement, celui que l'on surnomme l'ami de Joseph Kabila s'est exprimé par vidéo et en anglais.

Il jure avoir investi, en vingt ans, plus de 10 milliards d'euros dans le secteur minier de la RDC, ce que des ONG congolaises et internationales contestent. *«Je me considère moi-même comme Congolais. J'ai passé la plupart de mon temps, ces vingt-trois dernières années, en RDC. Personne ne comprenait ce qu'on y faisait et on me demandait: Monsieur Gertler, pourquoi investir autant? Pourquoi sur des investissements de long terme?»*, a-t-il dit.

Accusé d'avoir corrompu des officiels congolais dans un récent jugement de la justice américaine contre la filiale africaine du fond d'investissement Och Ziff, Dan Gertler promet aux RD Congolais de leur faire profiter d'un partenariat transparent sur les royalties versées sur chaque tonne exportée de la mine Metalkol. *«Avec l'aide de Dieu, nous sommes arrivés à un point aujourd'hui où nous allons pourvoir partager la richesse des mines de cobalt et de cuivre de la RDC. Tous les Congolais qui deviendront nos partenaires seront payés pour chaque tonne exportée. C'est une première dans l'histoire, que des citoyens congolais pourront bénéficier directement des richesses du Congo»*, fait savoir l'homme d'affaires. Selon la fondation Africa progress, Metalkol c'est une mine à Kolwezi et d'autres concessions que l'Israélien Dan Gertler aurait obtenues pour près de 64 millions de dollars et revendues dix fois plus chères à la compagnie kazakh ENRC.

A noter que Dan Gertler n'a pas précisé les modalités de ce partenariat qu'il dit offrir aux Congolais. Son service de communication a assuré que les précisions seraient données dans les prochains jours. Il dit avoir payé près de 83 millions de dollars pour Metalkol. Ces royalties avaient été vendues par la Gecamines, la compagnie minière d'Etat, en 2017 à Dan Gertler sous couvert d'une société écran basée dans les Îles Vierges britanniques, Multree limited, pour 55 millions de dollars.

Les membres des mouvements citoyens, LUCHA et FILIMBI, ont manifesté leur indignation. Le docteur Jacques Issongo lui, s'étonne plutôt de leur indignation. *«Nous avons décidé de manifester notre indignation parce que nous pensons que Dan Gertler est un voleur économique. Il a pillé la RDC avec son ami Kabila. C'est pour nous un motif essentiel pour qu'il ne puisse plus avoir des marchés en RDC et aussi pour exiger l'ouverture des enquêtes sur ses avoirs»*, a-t-il déclaré.

Gaule D'AMBERT

Parcelle à vendre

20 x 20 mètres 144 rue Nkouma à Ouenzé, croisement avenue Reine Ngalefourou.

Contact: 06 504 41 72

BURKINA FASO

Les personnes déplacées espèrent en des élections apaisées

La présidentielle et les législatives se teindront dimanche 22 novembre prochain. Selon l'ONU, le Burkina Faso compte environ un million de déplacés dont près de la moitié (plus de 400 000) vivent actuellement dans la région du Centre-nord, la région de Kaya, à une centaine de kilomètres de la capitale Ouagadougou. Ils voteront probablement là où ils se trouvent.

Des femmes veuves à Kaya

Le quotidien est toujours difficile, une neuve. *«Le problème, c'est le manque d'argent. Pour en gagner un peu, je lave des habits, je fais quelques travaux champêtres. Mais la vie n'est pas du tout simple pour moi».* Fati a sa carte d'électrice. Elle votera. Elle demande à celui qui sera élu de ramener la paix. Elle voudrait rentrer chez elle, à Dablo.

Son village, Dablo, organise le scrutin de dimanche prochain. Issouf Ouédraogo, président de la Commission électorale communale indépendante (CECI) de Kaya, est un homme débordé. A quelques jours du vote, la Commission procède à la distribution des cartes d'électeur aux déplacés.

Tous ceux qui avaient des cartes d'identité ont pu être enrôlés sans problème. Ceux qui étaient inscrits et avaient leur ancienne carte d'électeur ont dû faire des demandes de transferts. 1550 dossiers ont été traités. *«Ça nous a pris deux mois en gros. Et chaque jour, on était là à remplir les demandes pour les envoyer à la CENI à Ouaga. Donc ça n'a pas été vraiment facile».*

Sayouba a 28 ans. Il fait partie de ces déplacés, les plus nombreux selon la CENI, qui n'ont ni pièce d'identité ni ancienne carte d'électeur. Il ne pourra pas voter.

A Kaya ville, 184 bureaux de vote seront ouverts dimanche. Plus de 63 000 électeurs sont inscrits. Selon la CENI, en raison de l'insécurité, 1334 bureaux de vote dans 860 villages ne pourront pas ouvrir. Ce qui représente 6% des bureaux de vote.

G. D'A.

MAROC

Communiqué du ministère des Affaires étrangères

Après s'être astreint à la plus grande retenue, face aux provocations graves et inacceptables auxquels se sont adonnées les milices du *«polisario»* dans la zone tampon de Guergarate au Sahara marocain, le Royaume du Maroc n'a eu d'autre choix que d'assumer ses responsabilités, afin de mettre un terme à la situation de blocage générée par ces agissements et restaurer la libre circulation civile et commerciale.

Le *«polisario»* et ses milices se sont introduits dans la zone depuis le 21 octobre 2020. Ils y ont mené des actes de banditisme et bloqué la circulation des personnes et des biens sur cet axe routier. De même ils ont harcelé continuellement les observateurs militaires de la MINURSO.

Ces agissements documentés constituent de véritables actes prémédités de déstabilisation, qui altèrent le statut de la zone, violent les accords militaires et représentent une menace réelle à la pérennité du cessez-le-feu. Ils sapent les chances de toute relance du processus politique souhaitée par la Communauté internationale.

Depuis 2016, le *«polisario»* a multiplié ces agissements dangereux et intolérables dans cette zone tampon, en violation des accords militaires, au mépris des rappels à l'ordre lancés par le Secrétaire général de l'ONU et en transgression des résolutions du Conseil de sécurité, notamment 2414 et 2440, qui ont enjoint au *«polisario»* de «mettre fin» à ces actes déstabilisateurs.

Le Royaume du Maroc avait immédiatement alerté et régulièrement informé de ces développements gravissimes, le Secrétaire général de l'ONU et les hauts responsables onusiens. Il avait, également, pris à témoin les membres du Conseil de sécurité et la MINURSO, ainsi que plusieurs Etats voisins.

Le Royaume du Maroc a accordé tout le temps nécessaire aux bons offices du Secrétaire général des Nations unies et de la MINURSO, afin d'amener le *«polisario»* à cesser ses actions déstabilisatrices et quitter la zone tampon de Guergerate.

Cependant, les appels de la MINURSO et du Secrétaire général de l'ONU, ainsi que les interventions de plusieurs membres du Conseil de sécurité, sont malheureusement restés vains.

Le Maroc a donc décidé d'agir, dans le respect de ses attributions, en vertu de ses devoirs et en parfaite conformité avec la légalité internationale.

Le *«polisario»* en assume, seul, l'entière responsabilité et les pleines conséquences.

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Une messe en mémoire des ouvriers apostoliques défunts

La cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a vibré de manière particulière à l'occasion de la messe en mémoire des ouvriers apostoliques défunts et ayant œuvré au service de l'annonce de la Bonne Nouvelle du Salut. C'était mardi 3 novembre 2020. Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la messe a été concélébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville et plusieurs prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville.

Mgr Anatole Milandou présidant la célébration eucharistique

M. Guy Brice Parfait Kolelas, ancien membre du Gouvernement, des religieux, religieuses de diverses congrégations et des fidèles laïcs ont compté parmi les participants.

«Faire mémoire de tous les ouvriers apostoliques défunts, nos pasteurs, les personnes consacrées, c'est évoquer le passé vécu avec eux. Souvenons-nous d'eux avec affection. La célébration d'aujourd'hui nous invite à raviver notre espérance face à la réalité mystérieuse de la mort, et à prier pour nos frères et sœurs défunts, pour suivre ce qu'ils ont commencé sans nous dans la moisson du Seigneur.», a rappelé le coryphée.

L'archevêque de Brazzaville a pour sa part souligné: *«Au lendemain de la fête de la Toussaint, l'Eglise nous invite à prier pour tous les défunts connus et inconnus. Tout au début de ma charge épiscopale ici à Brazzaville, j'ai instauré une coutume, celle de prier spécialement au cours d'une même eucharistie pour les ouvriers apostoliques défunts qui ont œuvré dans notre archidiocèse et ce le 1er mardi après le 2 novembre. Il était pour nous difficile de célébrer la messe le jour où chaque prêtre, chaque religieux ou religieuse, est mort. C'est pourquoi, nous avons pensé à regrouper dans une même eucharistie, ce qui est pour nous la meilleure occasion de nous souvenir de nos morts, de ne pas les oublier. Forts de notre foi en Christ ressuscité, nous voulons prier pour tous nos ouvriers apostoliques: prêtres, religieux, religieuses, personnes consacrées… En priant pour tous les ouvriers apostoliques, en célébrant pour eux cette eucharistie, nous voulons les associer au sacrifice du Christ qui a livré sa vie pour eux. Ne soyons pas abattus comme ceux qui n'ont pas d'espérance, gardons l'espérance, tournons nos yeux vers lui qui est le chemin, la résurrection et la vie.»*

NN.SS. Anatole Milandou et Bienvenu Manamika au cimetière

Les tombes des ouvriers apostoliques défunts de l'archidiocèse

Dans son homélie, l'abbé Donatien Bizaboulou, vicaire épiscopal chargé du clergé, des séminaires et des vocations, a souligné: *«Au seuil de ce mois de novembre, unis aux saints et à tous les fidèles défunts, et pour que le vent de l'oubli ne disperse pas la mémoire de ceux qui ont œuvré avant nous ou avec dans le champ du Seigneur, l'archidiocèse de Brazzaville tient toujours à sceller par une eucharistie la mémoire de tous les ouvriers apostoliques défunts. La raison d'être de notre présence en cette cathédrale est de vivre unis au Christ et réunis par lui, de vivre ce devoir de mémoire ce soir pour prier pour tous nos frères et sœurs ouvriers apostoliques défunts.» «Ce qui échappe à l'œil humain souvent inquisiteur, le regard miséricordieux du Christ le couvre et le recouvre jusque dans les profondeurs abyssales du cœur humain. C'est ce regard miséricordieux que nous sommes venus célébrer au travers de ce sacrifice d'expiation pour tous nos frères et sœurs défunts comme l'a fait Judas Maccabée pour ses coreligionnaires. Que Dieu agrée ce sacrifice pour tous les ouvriers apostoliques défunts.»*

Peu avant la fin de la messe animée par le chœur diocésain Les Amis du Grégorien, Mgr Anatole Milandou a remercié tous les participants. Il a fortement déploré le faible effectif des prêtres, religieux et religieuses. La cérémonie s'est poursuivie au cimetière de la cathédrale où Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a présidé le rituel prévu par le magistère de l'Eglise. Puis, les deux archevêques ont déposé successivement des gerbes de fleurs au cimetière ci-dessus nommé, sur les tombes de Mgr Théophile Mbemba, du Cardinal Emille Biayenda et de NN.SS Barthélemy Batantu et Ernest Kombo qui reposent dans la cathédrale Sacré-Cœur.

Gislain Wilfrid BOUMBA

ENCYCLIQUE PONTIFICALE

Le Congo cité par le Pape François

Le Pape François a publié depuis le 4 octobre dernier la lettre encyclique intitulée Fratelli tutti, sur la fraternité et l'amitié sociale. Dans cette encyclique qui complète la déclaration d'Abu Dabi sur la fraternité universelle, le Pape François cite un passage du message des Évêques du Congo de mai 2018, sur la situation socio-économique du Congo, au numéro 226, note 210. Une encyclique qui mérite d'être lue et relue, car la notion de fraternité tend à se dévaluer de jour en jour, pour faire place aux rivalités, à la haine, aux guerres même intestines ou intrafamiliales. L'encyclique est divisée en 8 chapitres, avec 227 numéros, avec pour seul message, se sentir frère de tous, cultiver la fraternité universelle et témoigner l'amour de Dieu. *«Dieu est amour, celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu»* (1 Jn 4, 16), numéro 4. L'encyclique est inspirée de la spiritualité de Saint François, son saint patron, qui était frère de tous et de toutes, et qui appelait respectueusement chaque créature frère ou sœur....

Le Pape François

Lisons ce document du Pape François et cherchons à cultiver autour de nous les valeurs de la fraternité, de paix et de l'amitié sociale.

Abbé Brice IBOMBO.

IN MEMORIAM

Renée Victorine LENDONGO

(21/11/2010-21/11/2020)

L'amour maternel jamais ne disparaît.
Une fois donné, il s'inscrit dans l'éternité.

A l'occasion du 10e anniversaire de sa disparition, la famille et les enfants de Madame Renée Victorine LENDONGO *«Maman Vicky, pour les intimes»*, décédée le 21 novembre 2010, à Brazzaville, prient les amis, les collègues et tous ceux qui l'ont connue et appréciée d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Ainsi, nous souhaitons commémorer et témoigner de ses bienfaits, afin que Dieu puisse la conserver dans son Royaume comme un esprit pur qui veille sur les siens et sur l'accomplissement du combat de toute sa vie terrestre: la justice sociale et la paix.

La famille et les enfants LENDONGO.

REFLEXION

Les obligations des parents en matière d'éducation religieuse de l'enfant à l'Ecole catholique

Le droit de l'Eglise rappelle aux parents la très importante obligation d'éduquer les enfants et les exhorte à mettre en valeur les prérogatives inhérentes à ce droit inné (Can. 226, § 2). En effet, le parcours éducatif familial fait acquérir aux enfants la formation utile pour répondre aux besoins et aux nécessités de la vie personnelle, familiale et sociale. Ils deviennent ainsi aptes à apprécier, à leur juste valeur, la vie comme un don de Dieu, l'égalité de tous les hommes, la liberté, le sens de responsabilité etc. Ce résultat est relatif au développement des aptitudes physiques, intellectuelles, morales, religieuses qui président à la formation intégrale de la personne humaine (Can. 795). Il incombe donc aux parents de prendre en considération la gravité et la grandeur de la charge éducative face à l'avenir de leurs enfants.

Père Armel Badi Bilombo

De leur part, les enfants, par le baptême, sont appelés à mener une vie conforme à la doctrine chrétienne, par laquelle ils sont dûment formés à l'acquisition de la maturité de la personne humaine et à l'expérience vitale des mystères du Christ (Can. 217). Cette conformité de la vie des enfants à la doctrine chrétienne est rendue possible par la volonté des parents de les emmener sur le chemin de la foi par la parole et par l'exemple.

La formation par la parole s'accomplit à travers le rappel des principes de la foi et de la morale dans le vécu quotidien. Cela nécessite la vigilance des parents sur le comportement des enfants. Cette formation par la parole doit prendre appui, entre autres, sur le catéchisme en famille. A cet effet, les parents ne doivent pas ignorer qu'ils sont les premiers catéchistes des enfants (Can. 774, §2). En cela, les enfants croîtront dans l'expérience consciente des mystères de la vie de Jésus-Christ, dans la maturité de la foi et de la morale (Jean Paul II Pape, adhort.: Familiaris consortio, n° 36-37).

La formation par l'exemple dispose les parents à mener une vie chrétienne édifiante en matière de foi et de morale. Leur témoignage de vie devient l'objet d'imitation des enfants, notamment quand ils participent assidûment à la messe, à la communion eucharistique, au sacrement de la confession selon le droit (Can. 1136).

L'acquisition de la maturité humaine est un versant indispensable du paradigme éducatif dans la formation humaine des enfants (Can. 217). Il s'agit de former les enfants aux valeurs humaines afin de favoriser le développement intégral de leur personnalité dans son adéquation avec la pratique de la foi (M. Del Pozzo, Lo statuto giuridico fondamentale del fedele, p. 87). Ainsi, dès le toit familial, les enfants sont préparés à faire des choix responsables et libres pour le bien commun de la vie en société et pour leur bien spirituel. C'est dans ce contexte de vie que leur conscience est formée progressivement par les principes de l'éthique chrétienne catholique pour un agir humain responsable. Les enfants deviennent ainsi disposés à rechercher le bien et à répudier le mal (F. De Angelis, L'educazione del minore e la libertà religiosa. Profili di riflessione nel diritto canonico e nel diritto internazionale, p. 113). Cela est un indice évident du développement harmonieux de la personnalité des enfants aux niveaux morale, religieux, social, culturel et intellectuel (Can. 795; F. De Angelis, L'educazione del minore e la libertà religiosa, p. 108).

Au regard de la nature de ce type de résultat formatif, il est juste et légitime de relever la place de la famille dont les liens sont régis par la grâce du sacrement de mariage (Can. 1055, §1). En fait, les parents unis par les liens du mariage-sacrement sont une bénédiction de Dieu pour toute la famille. Cette bénédiction descend sur les enfants lorsque les parents mènent leur vie conjugale dans un esprit chrétien, tout en donnant une éducation catholique à leurs enfants (Can. 835, §4). De cette éducation, les enfants acquièrent leur propre identité personnelle et sociale à partir de la maison familiale (I. Zuanazzi, La relazione genitoriale all'interno del diritto canonico di familia, in: L'autorità genitoriale, limite o diritto dei figli ? p.104). Il relève donc du droit et devoir des parents d'imprimer en eux-mêmes et en leurs enfants le sceau d'une vie de foi vérifiable par des actes moralement chrétiens et catholiques.

Les parents ne doivent pas donc négliger la charge d'éduquer catholiquement leurs enfants. Le droit naturel d'éduquer leur revient. Il leur est originel, premier et inaliénable vis-à-des enfants (Art. 5, Charte des droits de la Famille, in: Conseil Pontifical pour la Famille).

Cependant, ils doivent coopérer avec l'Ecole catholique à laquelle ils confient leurs enfants (Can. 796, §2), car l'Ecole catholique est une aide principale des parents dans leur tâche d'éducateurs (Can. 796, §1).

Père Armel BADI BILOMBO, Ofm

DIOCESE DE OUESSO

Vers une dynamique de la Pastorale des Sourds

La Nonciature Apostolique du Congo et du Gabon en partenariat avec l'Aide à l'Eglise en détresse a soutenu financièrement la Session de Formation des Interprètes en Langue des signes pour les diocèses du Nord-Congo, du 8 septembre au 8 octobre 2020. Organisée par la Communauté chrétienne des sourds du Congo à Ouesso (Ouesso 2020) cette session a rassemblé 25 participants.

L'évêque de Ouesso entouré des prêtres et des formateurs

L'Eglise catholique qui est au Congo s'est enrichie de 19 nouveaux interprètes en langue des signes pour l'intégration des sourds nordistes à la vie pastorale et pour le début de la catéchèse en milieu d'enfants sourds muets dans les quatre diocèses du nord: Gamboma, Owando, Ouesso et Impfondo.

Le diocèse de Ouesso à l'honneur, dirigé par Mgr Yves Marie Monot, a abrité du 6 septembre au 6 octobre 2020, la première session de formation des interprètes en langue des signes qui étaient venus des quatre diocèses catholiques du nord : trois (3) diocèses dont Impfondo, Ouesso et Owando formant la province ecclésiastique du nord et un diocèse dont Gamboma qui fait partie de la province ecclésiastique du Centre.

L'équipe des formateurs était composée de M. Parfait Songo, enseignant sourd et président de la Communauté chrétienne des sourds du Congo, M. Jacques Ekoko, professeur spécialisé et secrétaire général de la CCSC, M. Antoine Oko, administrateur des SAF et coordonnateur des projets, l'abbé Chéret Ghislain Bazikila, prêtre sourd, président de l'Association Mouvement apostolique des sourds-Congo et aumônier des sourds, et M. Fidèle Milandou, éducateur spécialisé et interprète.

Les participants, les futurs interprètes, étaient repartis comme suit : diocèse d'Impfondo: 4 dont 3 prêtres curés et 1 diacre, diocèse de Ouesso: 6 participants dont une religieuse, 2 grands séminaristes et 3 laïcs; diocèse d'Owando: 4 participants laïcs et catéchistes, diocèse de Gamboma; 5 participants dont 2 grands séminaristes, 2 futurs séminaristes et 1 laïc catéchiste. Soit 3 femmes et 16 hommes. Il est évident de constater que les participants peuvent célébrer des messes en langue des signes (cas des participants prêtres), interpréter les messes (participants laïcs et laïques), enseigner le catéchisme aux sourds (participants laïcs et catéchistes) et aussi enseigner ou ouvrir une école pour des petits sourds muets (cas des participants enseignants fonctionnaires d'Etat).

La formation s'est déroulée au séminaire propédeutique Abbé Charles Mahonde, structure de la Conférence épiscopale du Congo localisée dans le diocèse de Ouesso. Le projet de la formation (des interprètes) à la langue des signes était financé par la Nonciature apostolique au Congo pour que les sourds nordistes aient accès à la vie pastorale, l'éducation religieuse ou catéchétique et la participation aux messes. Toutefois, la session a servi aussi de moyen de sensibilisation et d'éveil pour des familles avec des enfants sourds-muets.

L'horaire (le règlement) et le programme de formation étaient organisés par l'abbé Chéret Bazikila. Pendant tout le mois de formation, la prière des Laudes a eu lieu en communauté, ensemble prêtres, religieuses, séminaristes et laïcs et la messe célébrée chaque matin. Les messes (homélies) ont été l'occasion de parler de la foi en milieu pastoral des sourds. La prière du soir, quant à elle, était faite individuellement. Concernant la formation à la langue des signes, chaque jour du lundi au samedi, il y a eu 7 heures de cours: 8h30-10h00, 10h15-12h15. 15h00-17h00. Travail manuel comme détente et propreté au séminaire: 20h00-21h00 puis coucher. Les activités du programme de formation étaient réparties en 3 sections: matin: livre-apprentissage de la langue des signes des chapitres 1-44. Après-midi (section 2): révision des signes, exercices, conversations pratiques en langue des signes, Introduction à l'interprétation et à la pastorale des sourds. Soir (section 3): Questions-réponses, films en langue des signes américains/français. Cependant la dernière semaine du 27 septembre au 5 octobre était spécifiquement réservée aux démonstrations/pratiques: interprétation de la messe (prières, lectures, psaumes, évangiles, credo, Notre Père, préfaces, prière eucharistique 2 et les chants). Hormis cela, les participants ont appris l'histoire mondiale de la langue des signes, les mouvements en langue des signes, la structuration, la taille des signes, l'alphabet, la numérisation, l'appellation en langue des signes, la phraséologie, les positions de l'interprète, le rôle, les responsabilités et les défauts à surmonter.

Les dimanches, tous les participants ont été conduits à la cathédrale Saint Pierre Claver pour participer à la messe de10h 30. Ayant pratiqué durant la semaine, les participants classés par dimanche ont pu interpréter les lectures, les psaumes et les évangiles pendant la messe.

Le samedi 26 septembre lors de la profession des veux perpétuels de sœur Lydie Akima et le dimanche 27 septembre lors des ordinations sacerdotales a Ouesso, les participants montaient tour à tour au piédestal devant les grandes foules des grandes célébrations ou occasions et ont surpris tout le monde et même les hautes personnalités du jour. Tout le monde a pu contempler peut-être pour la première fois la beauté de la langue des signes. Mgr Yves Monot s'est érigé en défenseur généreux de la culture des sourds et en grand ami de la langue des signes. Mgr Victor Abagna Mossa et Mgr Daniel Nzika étaient des témoins oculaires ce jour-là. Mgr Yves a loué la culture des sourds. Il a écarté lui-même les personnes photographes qui empêchaient l'illustre interprète et les sourds à voir clairement leur interprète.

Vers la fin de la messe des ordinations, Mgr Yves a instruit en une minute la grande assemblée des prêtres, religieuses, familles, amis, invités, autorités, présente dans la cour de la cathédrale Saint Pierre Claver qu'avec les sourds, on ne claque pas les mains, mais on balance les doigts en l'air, et *«ensemble faisons-le»*, a-t-dit. A la minute même, toute l'assemblée, de tous les côtés, les mains étaient levées en l'air, les doigts étaient balancés pour claquer à la manière nette des sourds. Quelle excellence instruction! C'était vraiment admirable à voir ou à contempler. Et les mains, les doigts bougeaient en plein air pour de longues minutes. J'en suis sûr que chacun était rentré chez lui avec une merveilleuse expérience sur les sourds. Vraiment le monde changerait si tout le monde pouvait faire des signes ou encourager l'apprentissage de la langue des signes comme a fait le sage évêque et le brillant pédagogue, Mgr Yves Marie Monot.

En outre, Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, nous visitait de temps en temps pour s'informer sur la marche et l'évolution de la session de formation des interprètes. Il a même pris le petit déjeuner avec nous souvent et a célébré la messe d'ouverture de la session avec nous. Cette messe uniquement de tous les participants s'était conclue par une photographie communautaire en face du bâtiment du séminaire Abbe Charles Mahonde.

Lors de la dernière semaine, les participants et les formateurs ont trouvé des moments d'entretiens, de réflexion et d'évaluations sur la session écoulée et pour mieux préparer la session prochaine de Dolisie 2021.

C'est pourquoi, quelques participants se sont exprimés en ces mots;

«Avant de monter au podium pour interpréter, j'avais peur du regard des chrétiens nombreux en face de moi et aussi peur du lecteur. Je me demandais toujours comment va-t-il lire oralement, vite ou lentement? J'ai préparé ma lecture en langue des signes en français et la lecture durant la messe s'est faite en lingala. Comme je connaissais l'histoire de Samuel cela m'a rendu très à l'aise. ma plus grande joie est d'avoir monté au podium pour signer après seulement 2 semaines de formation. Merci l'abbé Chéret.»

«Mes impressions pendant l'interprétation de la deuxième lecture au cours de la célébration eucharistique c'est pour moi une immense joie d'interpréter la Parole de Dieu en langue des signes, parce que c'est une merveilleuse manière d'évangéliser et d'accompagner mes frères et sœurs malentendants et sourds muets. Je rends grâce à Dieu qui m'a permis de participer à cette formation interdiocésaine ou interdépartementale.»

«Par rapport à la messe du dimanche, là où je suis passé, vraiment il y a eu de très bons témoignages. Certains m'ont demandé qu'il y ait des rencontres répétitives ou régulières afin que cette pastorale soit prise au sérieux. Si nous voulons avoir des interprètes doués dans nos diocèses, un mois c'est insignifiant. Mais, je suis très ravi de cette formation de l'ampleur des informations reçues sur l'interprétation, la culture sourde, la pastorale des sourds et les premiers pas de notre insertion dans le monde des sourds. Merci à toute l'équipe des formateurs.»

«Cette formation m'a beaucoup touchée. Chaque jour j'étais surprise. Mais mon souci est: pourquoi ne pas inviter les parents d'enfants sourds muets du village ou de quartier à venir participer librement une semaine ou deux semaines au moins pour le vocabulaire des signes? Cela leur ferait beaucoup du bien.»

L'abbé Chéret a conclu la session par la mise en garde que la surdité a sa propre diversité, sa particularité. Chaque sourd est unique, les causes, les modes de vie, sa famille, tout est différent. La pastorale des sourds n'est jamais la pastorale de la guérison, mais une pastorale spécifique, orientée, qui utilise la langue des signes et tient en compte la culture des sourds et la communauté des sourds. Dans cette pastorale, soyez simples, proches, souples, clairs tout en inspirant ou motivant les sourds afin qu'ils vous fassent confiance. Commencez avec et par les besoins simples (catéchétiques, pastoraux, messes…) des enfants sourds pour évoluer vite et non des grands sourds qui peuvent vous compliquer l'apostolat.

Nous remercions sincèrement le nonce apostolique, Mgr Francisco Escalante Molina, les évêques des diocèses du Nord et l'Aide à l'Eglise en détresse pour leur immense générosité et encouragement.

Les évêques du Congo, la communauté chrétienne des sourds du Congo et l'abbé Chéret Bazikila, espèrent que la pastorale des sourds fleurira dans tous les diocèses et sur tout le Congo. Notre regard se tourne désormais vers la session de formation de Dolisie (Dolisie 2021) pour les 5 diocèses du Sud-ouest.

Abbé Chéret Ghislain BAZIKILA
Prêtre Sourd, Vicaire à Saint Pierre Claver,
Aumônier des Sourds, Président des associations «Mouvement Apostolique des Sourds-Congo et FCSCIDLIA»

SOLENNITÉ DU CHRIST-ROI DE L'UNIVERS-A-

«Ma royauté n'est pas de ce monde»

Textes: *Ez 34, 11-12.15-17; Ps 22 (23); 1 Co 15, 20-26.28; Mt 25, 31-46*

En ce dernier dimanche du temps ordinaire, nous célébrons la solennité de Jésus-Christ Roi de l'Univers. Il s'agit d'une fête récente. Elle fut instaurée par le pape Pie XI le 11 septembre 1925 par l'encyclique Quas Primas pour *«ramener et consolider la paix par le règne du Christ»*, cette paix bien menacée par la guerre mondiale de 1914. Et pourtant le mystère qu'elle célèbre est vieux comme le Christianisme. Mais, quelle est la nature de cette royauté que nous fêtons aujourd'hui?

Qui est ce roi, dont le premier trône fut une mangeoire d'animaux et le dernier une croix, qui incarne son pouvoir sur le dos d'un âne et pour lequel on ne déroule pas le tapis rouge comme nos satrapes postcoloniaux, mais les feuilles d'arbres quand il rentre à Jérusalem, pour qui on ne bloque pas les quelques rares routes en bon état de nos cités pendant plusieurs heures avant ou après son passage, un roi sans armée comme notre soldatesque souvent partisane, tuant en toute impunité le peuple au lieu de le protéger ? De plus, comment comprendre cette fête dans notre contexte où l'aspiration des peuples à la démocratie, au pouvoir sorti des urnes par la volonté et le choix du peuple, à plus de liberté, d'égalité est de plus en plus manifeste? Toute tendance au pouvoir absolu et/ou héréditaire, nous rappelle, avec ironie, Sony Labou Tansi, est résolument combattue et honnie par les jeunes générations. Si l'Eglise n'est pas une démocratie, elle n'est pas davantage une monarchie, au sens mondain du mot. Pourtant l'Evangile parle volontiers du *«règne de Dieu»*. Nous prions quotidiennement pour que son règne *«vienne»*. Tout au long de cette année, nous avons réfléchi à l'expérience humaine sous la lumière de cet homme qui s'appelle Jésus et dont nous croyons qu'il est Fils de Dieu. Il est le commencement et la fin de tout nous dit Jean.

Dès la première annonce de la *«bonne nouvelle»* par Jésus, il nous est présenté comme *«proche»*. Ce n'est plus une réalité lointaine, quelque peu ésotérique; la présence divine est devenue palpable. Quelques signes en sont déjà donnés, lorsque, selon l'évangile de Luc, les aveugles voient, les sourds entendent, les prisonniers sont libérés et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. C'est à cela que l'on peut reconnaître que c'est Dieu Lui-même qui règne effectivement sur sa création. Ce ne sont plus les puissants de ce monde qui font régner leur loi. Un autre signe, convergent avec le précédent, est le rassemblement: *«Lorsque deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux»*. Cela fait écho à l'image du berger que nous avons entendu présentée dans le livre d'Ézéchiel.

Le roi est celui qui réunit son peuple comme un berger rassemble son troupeau, car il a le souci de chacune de ses brebis, il va chercher l'égarée, il soigne celle qui est malade. Sous la conduite d'un tel berger, *«on ne manque de rien»*, dit le psaume. Jésus ne s'est jamais présenté lui-même comme roi. Lorsque la foule cherche à l'enlever pour le faire roi, il part, seul, dans la montagne. Jésus refuse le titre royal, sauf à la fin, au moment de son procès devant Pilate, selon l'évangile de Jean. Mais c'est pour proclamer que sa royauté n'est pas de ce monde. Elle ne doit pas être envisagée à la manière des souverains de ce monde, de ceux qui font *«sentir leur pouvoir»* sur les autres. Cela ne l'empêche pas d'exercer un jugement.

L'évangile de ce jour est particulièrement important parce qu'il est question du jugement dernier, de l'ultime jugement, de la fin des temps. Il marque l'entrée définitive dans le règne de Dieu. Les critères de jugement proposés sont décisifs. Curieusement à l'égard de ce à quoi on pourrait s'attendre, ils ne sont pas d'ordre religieux mais éthique. Il n'est pas demandé de rendre un culte à Dieu, de fréquenter le temple, mais de se mettre au service du frère, particulièrement du plus petit, du plus délaissé. Il s'agit très simplement de donner à manger et à boire, d'accueillir l'étranger, de vêtir celui qui est sans vêtement, de visiter les malades et les prisonniers. Le souci d'autrui, et particulièrement de celui ou celle qui est négligé, oublié, de celui ou celle qui est *«invisible»*, est la condition même pour que le rassemblement soit effectif.

Le règne de Dieu ne se réalise pas dans l'individualisme, dans la juxtaposition de personnes aussi *«pieuses»* soient-elles, mais dans leur communion. La préoccupation du disciple de Jésus n'est pas de *«faire son salut»*, ni même de constituer une communauté chaleureuse à l'écart du *«monde»*, mais d'entretenir une relation vitale avec tous ceux qui souffrent. Le Christ-Roi n'a pas de sujets mais des frères. Ce sont eux qui comptent. Ce roi ne demande pas d'être honoré, encensé, vénéré. S'il demande d'être servi, c'est de l'être dans ses frères les *«plus petits»*, comme lui-même s'est mis au service de tous.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Faire-Part

Vendredi 4 décembre 2020, à 14h 30, dans la salle polyvalente de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville aura lieu la cérémonie de présentation dédicace du livre de Gracias Martial Samba intitulé: «Ecologie et santé humaine». Prix du livre 10.000 frs.

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la SARL ASYMPTOTE AFRICA, Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000.000 Francs CFA dont le siège social est sis au no 215, rue de la Musique Tambourinée, Brazzaville, immatriculée au RCCM sous le NOCG/BZV/14 B 75406 du 16 octobre 2014.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 2020, les associés de ladite société ont délibéré et adopté la résolution sur la dissolution anticipée et de sa mise en liquidation.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 203, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 18 novembre 2020, sous le n°M2/20-464, aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,

Greffier en Chef,

Maître Clément NGATALI

REMERCIEMENTS

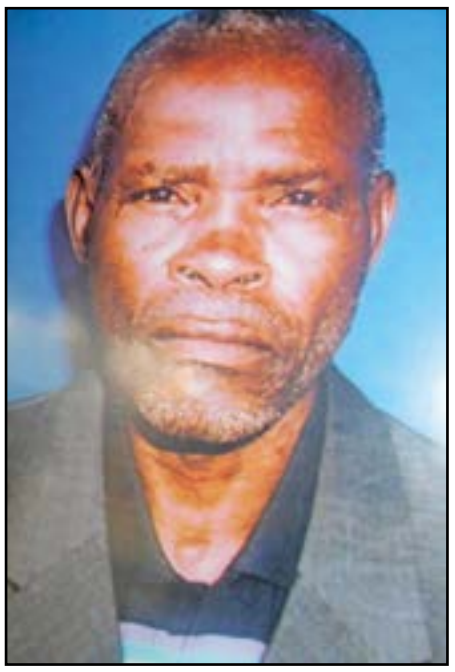

Gabriel Péléka, président de la grande famille la MER (Mutuelle des enseignants retraités) de Pointe-Noire, ainsi que les membres de ladite mutuelle, remercient tous ceux qui les ont assistés moralement, spirituellement et financièrement, lors du rappel à Dieu, dans sa maison, du membre Prosper SABOUKOULOU, le 4 novembre dernier. L'inhumation a eu lieu le 16 novembre 2020, au cimetière de Nanga. Il laisse une veuve et six enfants.

Repos éternel à son âme

LOANGO SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 1 000 000 de francs CFA
Siège social: quartier Tchimbamba, Face Gaïa
RCCM CG/PNR/17 B 170
Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à Pointe-Noire du 30 Octobre 2020, enregistré à Pointe-Noire Tié-Tié le 9 novembre 2020 sous Folio 196/2 NO 279, les associés de la société LOANGO SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 de francs CFA dont le siège social est sis quartier Tchimbamba, Face Gaïa, immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro CG/PNR/17 B 170, ont, suite à une baisse régulière et significative du chiffre d'affaires au cours des derniers exercices sans perspectives d'amélioration dans le contexte économique actuel, décidé de la dissolution anticipée de la société LOANGO SERVICES, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Dépôt du procès-verbal a été entrepris au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le N°20 DA 745.

Pour avis,

LOANGO SERVICES

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 111_PTAB2020 DU 13 NOVEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT QUI SERVIRA DE BASE POUR L'UNITE SPECIALE D'INTERVENTION (USI) A BOMASSA DU PARC NATIONAL DE NOUABALE-NDOKI A BOMASSA, DISTRICT DE KABO, DEPARTEMENT DE LA SANGHA

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Travail Annuel Budgétisé de l'Exercice 2020, la Fondation Nouabalé-Ndoki (FNN) lance un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) pour la réalisation des travaux de construction sus-indiquées dont le Maitre d'ouvrage est la FNN.

2. Consistance des travaux

Les travaux à réaliser comprennent la construction d'un bâtiment de plain-pied qui servira de base pour l'Unité Spéciale d'Intervention (USI) du Parc National de Nouabalé-Ndoki à Bomassa, District de Kabo.

3. Participation et origine

La participation au présent AOON est ouverte à toutes les entités juridiques et sociétés de Droit Congolais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux. Une visite préalable du site du chantier est obligatoire.

4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (05) mois.

5. Financement

L'activité est financée par la coopération allemande à travers la Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS) pour un montant maximum de vingt-sept millions cinq cent mille francs XAF (27.500.000FCFA).

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier du présent AOON peut être consulté et retiré pendant les heures ouvrables au bureau WCS à Ouesso (avenue principale, proximité Conseil Économique) ou au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha, ou par simple demande par email à l'adresse suivante: ndokiadmin@wcs.org

7. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français en un (01) exemplaire, devra parvenir à la Fondation Nouabalé-Ndoki au bureau WCS à Ouesso (avenue principale, proximité Conseil Économique) ou au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha ou par email à ndokiadmin@wcs.org au plus tard le Lundi 07/12/2020 à 13heures précises. Elle devra porter la mention: «Appel d'Offres Ouvert National Act111 PTAB2020 FNN».

8. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du dossier d'AOON sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le 08/12/2020 en séance privée par la Commission d'Évaluation des Marchés de la Fondation Nouabalé-Ndoki.

10. Critères d'évaluation

10.1. Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une attestation de visite
- Dossier administratif non-conforme;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Un critère essentiel non satisfaisant.

10.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Compréhension des termes de référence / Méthodologie proposée (20 points)
- Qualifications et compétence du personnel (40 points)
- Conformité et qualité des produits proposés (40 points)

Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) sera éliminée.

11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre administrativement conforme ayant obtenu le meilleur score combiné (technique :70% et financier : 30%).

12. Durée de validité des offres

Les offres doivent rester valides durant une période de 30 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha ou par mail à l'adresse: ndokiadmin@wcs.org

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER EN CHEF

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société SADE-COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE S.A, immatriculée au RCCM de Brazzaville (en établissement secondaire) sous le n° CG/BZV/13 B 3972, en 2003 ;

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale de ladite société du 30 octobre 2020, les associés de ladite société ont délibéré et adopté la résolution sur la radiation de l'établissement secondaire.

En conséquence, vu les dispositions des articles 203 et suivants de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 18 novembre 2020.

Pour insertion légale,

Greffier en Chef,

Maître Clément NGATALI

INONDATIONS AU NORD CONGO

Faire l'état des besoins pour relever les populations affectées

Le rapport d'évaluation des dommages causés par les inondations au nord Congo et des besoins de relèvement des populations a été présenté jeudi 12 novembre 2020 à Brazzaville, au cours d'un atelier en visioconférence co-organisé par le ministère des Affaires sociales et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le rapport a été élaboré par une mission d'évaluation conjointe Gouvernement-PNUD.

L'atelier de présentation du rapport a été supervisé par Mme Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et Maleye Diop, représentant résident du PNUD au Congo

Les résultats sommaires des impacts d'inondations ont été présentés par Clément Essieké, directeur général de l'Action humanitaire et Joseph Ikoubou, expert, conseiller au PNUD et spécialiste en matière de gouvernance et résilience.

L'objectif général de l'évaluation est d'assurer le relèvement des populations dans les zones affectées par les inondations: la Likouala, la Cuvette, la Sangha et les Plateaux.

Clément Essiéké, parlant de la récurrence de ces inondations, a rappelé *«qu'en 2019 au cours des mois de novembre et décembre, pratiquement jusqu'en janvier 2020, le pays a enregistré des inondations d'une très grave ampleur. Les populations elles-mêmes reconnaissaient qu'il y a 20 ans qu'elles n'avaient plus constaté ce type d'inondations»*. Quatre départements sont touchés par la catastrophe: la Likouala, la Sangha, les Plateaux et la Cuvette. Dans la Cuvette-Ouest, l'ampleur a été moindre. *«Nous ne disposons pas d'informations pour ce dernier département. Dans les quatre principalement touchés, il y a près de 170.000 personnes affectées. Beaucoup de secteurs sont impactés, notamment celui de l'abri. On a vu les populations vivre dans les forêts et autour des termitières. L'aide humanitaire mobilisée n'a pu couvrir malheureusement tous les secteurs. Sur les 38.000 ménages, il y a eu à peine près de 24 ménages qui ont été assistés. Ces nouvelles inondations ont été enregistrées, malheureusement, au moment où les populations se relevaient des premières»*.

Un village inondé au bord de l'Oubangui

Les mêmes faits ont produit les mêmes conséquences.

L'an dernier, le Gouvernement a pu mobiliser un milliard de F.CFA, et les partenaires assez de ressources. Le PAM qui a une présence continue sur le terrain est déjà à pied d'œuvre. Il a pu mobiliser déjà un financement de 500 millions de F.CFA. Pour Clément Essiéké, *«un état d'urgence humanitaire a été encore déclaré pour ces nouvelles inondations. Il y a encore des équipes sur le terrain qui procèdent à l'évaluation des dégâts et des besoins. Nous avons fait une évaluation rapide dans la localité de Liranga. Les informations en notre possession donnent près de 60.000 personnes déjà affectées, dans le département de la Likouala. Ce sont les mêmes départements qui sont encore touchés par la catastrophe. A Loukoléla, beaucoup de villages sont également touchés, d'après le sous-préfet. Pour Brazzaville et Pointe-Noire, nous sommes en train de procéder à un payement de l'allocation appelée caution locative»*. La mission d'évaluation a toutefois souligné que l'ampleur des inondations est inquiétante. Le relèvement des populations peut prendre un à deux ans.

Joseph Ikoubou a rassuré que la finalisation du rapport permettra d'élaborer et de valider, avec des chiffres, un plan d'action d'appui au relèvement des populations. Celui-ci sera assorti des recommandations pour l'élaboration d'une stratégie nationale de préparation des parties prenantes aux futures inondations.

Philippe BANZ

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

Le HCR appuie de nouveau le Gouvernement

Il y a six ans fut lancée le 11 novembre 2014 à travers le monde, la campagne de lutte contre l'apatridie dénommée *«I belong»*, c'est-à-dire *«j'existe»*. Pour commémorer ce 6e anniversaire, le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) a remis au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, un échantillon de 2.000 registres d'actes de naissance pouvant servir dans 172 centres d'identification à des personnes dépourvues d'actes de naissance disséminées à travers le territoire national, notamment dans les départements de la Bouenza, du Niari, du Pool, des Plateaux, de la Sangha et à Bétou, dans la Likouala.

La cérémonie de remise de cet échantillon a eu lieu à la préfecture de Brazzaville mercredi 11 novembre 2020, sous les auspices de Charles Nganfouomo, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, en présence de M. Cyr Modeste Kouamé, représentant du HCR au Congo.

«Etre apatride, signifie ne pas avoir de nationalité, ni d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à un emploi légal. Cela signifie parfois l'impossibilité de se marier, d'être propriétaire d'un chez-soi, de se déplacer librement. Actuellement, on compte plus de 10 millions de personnes à travers le monde qui vivent sans documents d'Etat civil et au moins 155.405 au Congo. Sans acte de naissance, le risque de devenir apatride est élevé», a indiqué le représentant du HCR au Congo.

Il a expliqué que les personnes apatrides sont confrontées à des obstacles majeurs pour exercer leurs droits fondamentaux. Ainsi, l'occasion est donc donnée aux Etats, à travers cette campagne, de passer en revue les différents progrès réalisés et de redoubler davantage d'efforts dans tous les domaines pour éradiquer complètement l'apatridie. C'est dans cet élan que le ministère de l'Intérieur a sollicité l'appui du HCR, en tant que partenaire en matière d'apatridie pour la production des registres d'actes de naissance qui devraient aider à régulariser la situation des personnes qui en sont dépourvues, identifiées lors du recensement à vocation d'Etat civil, a affirmé Cyr Modeste Kouamé.

Le statut d'apatridie n'est pas à légitimer, a souligné le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et à la décentralisation. *«On peut accepter d'être refugié, mais pas être apatride, surtout pas dans son propre pays. C'est pourquoi, le Congo conscient de ce que l'une des causes de l'apatridie réside dans la faiblesse du système d'enregistrement des naissances a non seulement rendu obligatoire la déclaration et l'enregistrement des naissances, mais aussi a initié depuis 2017, un recensement rendu effectif en 2018 à vocation d'Etat civil. Il s'agit d'un recensement organisé chaque année sur l'ensemble du territoire national par les officiers d'Etat civil, afin de connaître le nombre de personnes qui n'ont pas d'actes de naissance. L'acte de naissance est un document important pour la vie d'une personne et ouvre la voie à tous les autres: carte nationale d'identité, passeport, carte d'étudiant, permis de conduire»*, a affirmé Charles Nganfouomo.

C.Modeste Kouamé (à dr) remetant symboliquement les registres d'actes de naissance

Grâce à l'acte de naissance, l'enfant est inscrit à l'école et bénéficie des soins de santé. Dans l'objectif d'avoir zéro enfant sans acte de naissance d'ici à 2022, le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation a initié, conformément à l'annonce faite le 17 janvier 2020 lors de la cérémonie de remise de 1.392 registres d'actes de naissance par le HCR, un projet de loi instituant une procédure spéciale de déclaration et d'enregistrement de naissance, tout comme de rétablissement d'identité et de transcription d'actes de naissance.

Le vote de cette loi, par le Parlement, permettra aux officiers des 172 centres principaux d'Etat civil d'enregistrer gratuitement avec le concours des juridictions de leur ressort, l'ensemble des personnes majeures comme mineurs recensées, dont le nombre a dépassé les 155.405 dénombrées en 2019, sans qu'il soit organisé des campagnes foraines.

Les ministères de l'Intérieur et de la Santé viennent, dans ce même élan, de signer un arrêté pour créer 172 centres d'Etat civil dans toutes les formations sanitaires publiques et privées disséminés sur le territoire national, afin de rapprocher davantage l'offre de service de l'Etat civil des usagers. De même, dans le cadre de l'exécution des recommandations de la conférence des ministres africains chargés de l'Etat civil tenue du 14 au 18 octobre 2019 à Lusaka, en Zambie, le système d'enregistrement des naissances au Congo devra être informatisé. Un projet *"Système intégré des faits d'Etat civil (SIFEC)"* s'expérimente actuellement, avec le concours de l'Agence congolaise des systèmes d'information (ACSI). Ce projet sera mis en œuvre dans un avenir très proche. Le cadre juridique de l'Etat civil devant rendre favorable l'exécution de ce projet est déjà réécrit.

Pour mémoire, le HCR avait fait don en 2018 de 2.000 registres d'actes de naissance pour les personnes déplacées du département du Pool. En début de 2020, 1.392 registres d'actes de naissance, trois ordinateurs complets de bureau, une imprimante, des fournitures de bureau avaient été donnés au ministère de l'Intérieur, l'acte de naissance étant un document stratégique dans la lutte contre l'apatridie. Avec le don de 2.000 registres d'actes de naissance, il y a lieu de croire que le Gouvernement dispose désormais d'importants leviers pour réduire significativement les risques d'apatridie au Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

AGRÉGATIONS CAMES

La moisson est en légère régression

Après 1984 et 2008, la République du Congo a abrité du 2 au 11 novembre 2020, pour la troisième fois, le concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales. Cette 20e édition du concours a été placée sous les auspices du ministre d'Etat, Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, représentant le premier ministre, chef du Gouvernement. Les résultats ont été rendus publics mercredi 11 novembre dernier, à Kintélé, au nord de Brazzaville.

Les officiels

287 candidats enseignants-chercheurs des pays de l'espace CAMES au total, ont postulé, 217 ont été déclarés admis, soit 81,53% de taux de réussite, contre 83,14% en 2018, à Libreville. Des résultats en légère baisse.

La République du Congo a présenté 19 candidats; 17 ont été déclarés admis, soit un taux de réussite de 89, 47%. Mme Mikolélé née Ahoui Apendi, Hépato-gastro-entérologue, est sortie major de sa promotion dans cette spécialité. Le prix André Gouazé de deux millions de F.CFA a été décerné au lauréat Burkinabé Aimé Sosthène Ouédraogo. Avec ses 74 nouveaux maîtres de conférences agrégés dans toutes les spécialités de médecine, le Sénégal a occupé le premier rang, parmi les 19 pays membres du CAMES.

Nonobstant cette légère baisse du tôt de réussite, les principaux organisateurs se sont réjouis de l'augmentation du nombre de candidatures. Cela témoigne de l'intérêt grandissant et de l'engouement que les chercheurs en médecine manifestent à ce concours (201 candidats en 2016, 261 en 2018, et 287 en 2020).

Le secrétaire général du CAMES, Bertrand Mbatchi, clôturant le concours, a exhorté les candidats malheureux à ne pas désespérer, car la réussite demeure au bout de l'effort. Aux heureux récipiendaires, il a conseillé: *«n'essayez pas de devenir un homme qui a du succès, mais essayez de devenir un homme qui a de la valeur»*.

Le ministre d'Etat Henri Djombo, encourageant les candidats malheureux à l'effort, a félicité les nouveaux maîtres de conférences agrégés. Pour lui, *«la santé reste et demeure la clé du développement économique et social»*. D'où l'invite aux lauréats à communiquer pour la prévention et la lutte contre les maladies, les épidémies. *«En plus de vos charges d'enseignants, la communication pour un changement de comportement peut faire que plusieurs maladies puissent être évitées et d'autres, retardées»*.

Par ailleurs, plusieurs personnalités et enseignants-chercheurs actifs ou à la retraite ont été décorés aux différents grades de l'ordre international des palmes académiques. Soit pour la qualité de leurs recherches, soit pour leur contribution à l'avancement de l'enseignement supérieur. Il s'est agi, entre autres, au grade de Chevaliers, de: Emamingui Joseph, maître-assistant à la faculté des sciences de la santé du Gabon; Kresgoua R. Emmanuel, Pr Titulaire à l'université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Bossoto Basile Guy Richard, Pr Titulaire de mathématiques à l'Université Marien Ngouabi, Nzikou Jean Martin, Pr Titulaire à l'Université Marien Ngouabi. Au grade d'officier M. Diatewa Martin, Pr Titulaire à l'Université Marien Ngouabi, à la retraite, M. Roger Armand Makany, Pr Titulaire à l'Université Marien Ngouabi; au grade de commandeur: Itoua Ngaporo, Pr Titulaire à l'Université Marien Ngouabi, à la retraite et Itoua Bruno Jean Richard, ministre de l'Enseignement supérieur, etc.

A cela s'ajoute l'ordre du mérite universitaire décerné, à titre exceptionnel, par le président de la République, à certaines personnalités nationales et étrangères, pour leur contribution au développement de la recherche scientifique. Ainsi a-t-il élevé au grade de commandeur: Mbatchi Bertrand, Dessengué Gérard; au grade d'officier: Mme Key, Sergi Mageye, Mme Ouédraogo Traoré Ramata, Ndissou Claude, Sosso Maurice, Ntsiba Honoré, Mansila Edney Clémence.

Marcellin MOUZITA M.

RECOLTE ARTISANALE DU MIEL DANS LA LIKOUALA

Impact sur les abeilles et sur l'environnement

Le département de la Likouala, à l'extrême nord du pays, dans la forêt équatoriale, est reconnu pour ses richesses mellifères. En raison de la demande galopante, c'est aujourd'hui la ruée vers l'*«or vert»*. Mais les récolteurs de miel, en majorité autochtones Baka, ont encore recours au feu ou coupent les arbres, seules méthodes à leur portée. Ces techniques ancestrales entraînent des dégâts énormes sur les abeilles et sur leur habitat. Pour préserver ces insectes, les acteurs de ce secteur multiplient des initiatives qui vont de la sensibilisation à la promotion de l'apiculture.

«Quand nous trouvons une ruche, si l'arbre est difficile à grimper, nous le coupons. Pour nous débarrasser des abeilles, nous mettons le feu», avoue Gaby, un Autochtone, récolteur de miel à Izato, dans le district de Dongou. *«Des milliers d'abeilles périssent dans les braises»*, ajoute Saddam, son voisin bantou avec qui il partage un litre d'alcool à base de maïs, appelé ''lotoko'' en langue locale.

Izato est situé à près de 2000 km de route de Brazzaville. A l'ombre d'un avocatier, les deux hommes se plaignent de la saison qui a été moins fructueuse. Gaby confie qu'il extrait 350 kg de miel par mois lorsque la saison est bonne, vendus aux acheteurs qui viennent des villes du Congo et même du Cameroun. Mais cette fois, il n'a même pas récolté la moitié. Pourtant, il refuse de croire que cette baisse résulte de leurs mauvaises pratiques et pense dur comme fer que les abeilles ne peuvent pas disparaître: *«Lorsqu'on coupe un arbre comme celui là-bas, les abeilles migrent ailleurs, mais ne peuvent pas disparaître»*, soutient Gaby.

Louis Ndzéka vient de Dongou avec deux récolteurs autochtones, Ebéba et Ndzéndo. La veille, il a repéré trois ruches desquelles il va extraire le miel cet après-midi. Avant, il doit arroser le pied d'un gros arbre d'un litre de ''lotoko''. Ce rituel a couté 25000 F. CFA au porte-monnaie de l'équipe de reportage: *«Avant de pénétrer dans la forêt, j'implore la clémence de mes ancêtres pour qu'ils nous ouvrent la voie. C'est notre coutume, sinon, nous pouvons nous égarer ou sortir bredouille»*, avance-t-il, perdu dans ses croyances.

Des troncs d'arbres coupent la voie le long du chemin: *«Ce sont ceux coupés pendant la récolte passée»*, informe Louis. Après deux heures de marche, Louis et son équipe arrivent au niveau de l'arbre qui semble abriter le miel. Il reconnaît que celui-ci devient difficile à trouver. *«Avant, on le récoltait derrière nos cases, les colonies se sont éloignées à cause des récolteurs qui coupent les arbres»*, se plaint Louis.

Moderniser le secteur du miel au Congo

La situation des abeilles au Congo n'est pas encore menacée, mais vu le nombre croissant des récolteurs artisanaux, les acteurs de ce secteur pensent qu'il faut anticiper. Aussi, le Directeur départemental de l'Economie forestière de la Likoula et son équipe mènent-ils des campagnes de sensibilisation dans les campements. Selon Albert Itoumba, cette activité est difficile à contrôler car les récolteurs sont inorganisés et il est impossible de savoir combien exercent dans la Likouala. En outre, le produit qui sort des campements échappe à ses services. Une faible quantité de 4 tonnes seulement est enregistrée par an. D'où, le DDEF plaide pour *«la modernisation du secteur du miel au Congo, afin de préserver les abeilles du massacre.»*

La dégustation du miel

Par ailleurs, le fonctionnaire pointe du doigt l'exploitation forestière, les activités agricoles et l'habitat qui sont aussi la cause de la destruction des abeilles et de la déforestation.

Au Centre de valorisation des produits forestiers non-ligneux (CVPFL), une structure du ministère de l'Economie forestière, la sensibilisation est couplée à la formation des communautés à l'activité apicole.

Depuis 2016, grâce à un appui financier de près de 400 millions de F. CFA accordé par la Banque Mondiale, le CVPFL a formé 8 mille personnes à l'apiculture dans les départements du Kouilou, du Niari, du Pool, au sud du Congo; de la Cuvette, la Sangha et la Likouala, au nord, et le Congo compte, aujourd'hui, 10 mille ruches: *«Nous commençons de zéro. Lorsque vous allez dans la base de données de la FAO, aucune sur la production du miel au Congo n'est disponible. Avec 10000 ruches, c'est un bon début de l'apiculture»*, se réjouit le chef du CVPFL, Thédy Francis Adoua Ndinga, qui se dit satisfait du message qu'il véhicule et de l'adhésion au projet: *«Lorsqu'ils déciment une colonie, ils perdent le miel de demain, alors que lorsqu'ils adoptent une technique de domestication, ils élèvent les abeilles qui vont leur donner du miel chaque saison.»*

Une timide prise de conscience

La sensibilisation semble porter des fruits. En effet, une timide prise de conscience germe à Izato. Gaby et Saddam viennent d'apprendre que c'est l'action des abeilles qui donne les fruits, les légumes et beaucoup d'autres plantes qui les entourent et qu'à force de les tuer et de couper les arbres, elles peuvent disparaître, avec eux la sécurité alimentaire. L'opinion de Saddam a changé; l'air pensif, le récolteur décide de ne plus utiliser ces méthodes: *«Le miel est la richesse de notre village, je vous crois. C'est peut-être parce que nous avons coupé les arbres en excès et tué trop d'abeilles que la récolte était mauvaise cette saison.»*

Louis Ndzéka et son équipe ont opté pour l'utilisation d'un enfumoir traditionnel à base des braises emballées et attachées dans des feuilles fraichement cueillies: *«L'Etat nous interdit de couper les arbres, de mettre le feu aux ruches. La fumée paralyse les abeilles, mais ne les tue pas. Si nous utilisons le feu, les abeilles ne viendront plus et nous perdons le miel»*, raconte Ebéla.

Pour le chef du CVPFL, l'unique moyen efficace pour protéger et préserver les abeilles reste leur domestication et l'apiculture est, selon lui, une source de revenus sure. *«Avec l'apiculture, nous allons lentement et surement vers la préservation des abeilles»*, assure Adoua Ndinga, avant de rappeler que *«toute ressource finit par s'épuiser un jour»* et que *«nous devons adopter des techniques culturales biologiques très protectrices de l'environnement et de nos abeilles»*.

Blanche SIMONA

(avec le soutien du Rainforest journalist Fund, en partenariat avec le Pulitzer Center)

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AVIS DE PUBLICATION

LE GREFFIER EN CHEF, CHEF DE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE

Cessation de paiement, redressement judiciaire et liquidation de la société AMT CONGO S.A.

En exécution des dispositions des articles 36 et 37 de l'Acte uniforme portant Organisation des Procédures Collectives d'apurement du passif,

Le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a rendu en date du 21 Octobre 2020 un jugement, Rôle commercial n°495, Répertoire n°371 dont le dispositif et ainsi libellé:

PAR CES MOTIFS

Statuant en audience non publique, contradictoirement, en matière commerciale et en premier ressort;

En la forme

Rejette la fin de non-recevoir soulevée par le ministère public;

Reçoit ainsi la société AMT CONGO SA en sa déclaration de cessation des paiements et demande de redressement judiciaire puis de liquidation des biens;

Au fond

L'en dit bien fondée;

En conséquence,

Constate l'état de cessation des paiements de la société AMT CONGO SA et l'absence d'une offre concordataire sérieuse de redressement de la part de celle-ci;

Prononce l'ouverture de la liquidation des biens de la société AMT CONGO SA;

Fixe provisoirement sa date de cessation des paiements au 25 juin 2020;

Dit que par le fait de cette liquidation, la société AMT CONGO SA est dissoute;

Désigne Monsieur TENDY FANGO Reno Weber, Magistrat, comme juge-commissaire;

Nomme messieurs TOURANKONDO ONGAMBOLO Revely et Maître ANFOULA Patrick en qualité de syndics;

Dit que le présent jugement emporte, de plein droit et ce jusqu'à la clôture des opérations de liquidation, dessaisissement pour la société AMT CONGO SA de l'administration et de la disposition de ses biens présents et de ceux qu'il peut acquérir à quelque titre que ce soit, à compter du prononcé du présent jugement;

Dit que les actes, droits et actions de la société AMT CONGO SA seront accomplis ou exercés, pendant toute la durée de la liquidation de ses biens par les syndics agissant seuls en représentation de ladite société;

Fixe à 12 mois à compter du prononcé du présent jugement, le délai au terme duquel, la clôture de la procédure devra intervenir;

Dit par ailleurs que la présente décision sera publiée ainsi qu'ait dit aux articles 36 à 38 de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures collectives d'apurement du passif;

Ordonne l'interdiction et l'arrêt de toutes poursuites individuelles dirigées par tous les créanciers à l'encontre la société AMT CONGO SA;

Donne ainsi mainlevée, de toutes saisies pratiquées par lesdits créanciers qui doivent s'unir dans la masse, sur les biens meubles corporels et incorporels de la société AMT CONGO SA;

Impartit aux créanciers pour la production de leurs créances, un délai de soixante(60) jours suivant la deuxième insertion du présent jugement dans un journal d'annonces légales conformément à l'article 78 de l'Acte Uniforme sur les Procédures Collectives;

Ordonne l'exécution provisoire de plein droit du présent jugement nonobstant toutes voies de recours;

Dit enfin que les dépens de la présente procédure seront employés en frais privilégiés de la liquidation;

Ainsi fait, jugé et prononcé en audience non publique, les jour, mois et an que dessus.

Le Greffier en Chef

VIENT DE PARAITRE

''Camp Colonna d'Ornano. Le Saint-Cyr de la France libre à Brazzaville'' d'Armand Elenga

Le troisième livre d'Armand Elenga, officier supérieur (commandant) des Forces armées congolaises et ancien enfant de troupe, a été présenté et dédicacé le 14 novembre 2020 à Brazzaville. Titré: *''Camp Colonna d'Ornano''*, et sous-titré: *''La Saint-Cyr de la France libre à Brazzaville''*, cet essai de 280 pages a été publié cette année aux Editions l'Harmattan, à Paris (France).

Il met en lumière quatorze révélations importantes, concernant le Camp Colonna d'Ornano, cette réplique de la prestigieuse Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr à Brazzaville. En version France libre, elle a été un *''peloton temporaire'',* initialement destiné à former pour la durée de la guerre; cette école a existé de décembre 1940 à juin 1942. Sa mission a pris fin suite à la mutation de la France libre en France Combattante, à compter du 1er juillet 1942; c'était la Première école d'officiers en Afrique équatoriale française (AEF) et en Afrique occidentale française (AOF), sous le régime de l'indigénat. Pour éviter les services de renseignements de Vichy et des Nazis, cette école avait le statut de structure classifiée.

Le nom attribué au gymnase qui se dresse aujourd'hui en face du CEG Nganga Edouard, rappelle l'auteur, aurait dû être Jean Colonna d'Ornano, qui partage une histoire de ce site, et non pas Michel d'Ornano, comme décidé à l'occasion des 11è Jeux-africains.

Partageant avec Pierre Savorgnan de Brazza les mêmes origines italiennes, le lieutenant-colonel Jean Colonna d'Ornano a été un fervent partisan du ralliement de Brazzaville à la France libre, avant de tomber au champ d'honneur à Mourzouk, en janvier 1940. C'est à la suite de sa mort que l'école de la compagnie des aspirants du point d'appui de Brazzaville, inaugurée quelques jours plus tard, sera baptisée de son nom.

L'intention première de la France libre, lit-on, était d'installer cette école à Dakar, vu son rapprochement des côtes anglaises et ses atouts stratégiques. Ce n'est qu'après l'échec de l'opération *''Menace''* que Brazzaville va se révéler le meilleur choix, au regard de ses nombreux atouts politiques et socio-économiques. Cette école a été implantée dans la forêt de la Patte d'oie, au quartier Tchad, à l'emplacement actuel du mât

Armand Elenga

La couverture du livre

et des bâtiments environnants de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc. Le Camp Colonna d'Ornano est donc l'ancêtre de cette école.

En dehors des Français métropolitains, l'école a formé des ressortissants de la colonie Sud-américaine Guyane, des Anglais, des Suédois et des Norvégiens. La formation n'était pas accessible aux Noirs, en raison de leur statut de *''sujets français''* et de leur niveau d'études. Par contre, des *''tirailleurs sénégalais''* de la Garde indigène étaient régulièrement employés à l'école, pour quelques servitudes.

De tous les pelotons de la France libre, celui de Brazzaville sera le plus grand, en termes d'effectif total d'élèves, soit 280 environ...

D'après le préfacier du livre, Simplice-Euloge Lébi, docteur en histoire contemporaine de l'Afrique, *«La lecture de cet ouvrage a l'avantage de faire découvrir que son auteur a embrassé plusieurs champs de recherches dont l'anthropologie et la sociologie pour cloisonner les savoirs.»*

Les critiques ont souligné que ce livre constitue une mine d'informations susceptibles de retracer l'histoire qui lie la France à ses anciennes colonies.

Pour le Pr Yvon-Norbert Gambeg qui avait à ses côtés, le Pr Abraham Constant Ndinga-Mbo, *«le Camp Colonna d'Ornano est, pour la France libre à Brazzaville, la réponse de cette urgence de la résistance face au nazisme et son appendice, le vichysme. Il s'intéresse aussi au rayonnement de cette école dans le contexte géopolitique et géostratégique.»*

Ce livre, a dit le Pr Grégoire Lefouoba, *«est à la croisée de trois sciences: l'histoire, la sociologie politique et urbaine et l'histoire militaire. Ce livre devrait être enseigné.»*

Pour l'auteur, son livre est un devoir de mémoire. *«J'ai mené une recherche approfondie. Sans le Camp Colonna d'Ornano, la Division française libre n'aurait pu triompher de ses batailles dans la lisière libyenne pour aller jusqu'à la libération de la France. Les officiers qui ont mené les tirailleurs ont été formés à Brazzaville. Nous avons, simplement, restitué les faits, en montrant que le Saint-Cyr qui était basé en France était fermé du fait de l'occupation pendant la guerre.»*

La cérémonie de dédicace s'est déroulée en présence de la Conseillère du Chef de l'Etat à la Culture, Lydie Pongault, du président de l'association des AET, Rémy Ayayos Ikounga, des férus des belles lettres. La conseillère du Président de la République a réceptionné le don fait par l'auteur au Chef de l'Etat sur des exemplaires du livre et des tableaux représentants les territoires alliés au général De Gaulle.

EUDES

CRS foi. action. résultats. CATHOLIC RELIEF SERVICES

Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel :00242 04 058 45 09

Appel à Manifestation d'intéret

Dans le cadre du programme national de lutte contre le Paludisme, et sous financement du Fonds Mondial, CRS souhaite contracter les Prestataires des services listés ci-dessous pour répondre aux besoins de ses programmes dans différents départements pour les années 2021 à 2023.

Lot 1. Location des véhicules 4 X 4 de transport des biens et des personnes dans tous les 12 départements de la République du Congo Réf: **Congo BU_20_RFGS_34695 lot 1**

Lot 2. Hotellerie et Service traiteur dans les 12 Départements de la République du Congo Réf: **Congo BU_20_RFGS_34695 lot 2**

Les Fournisseurs ou Prestataires de Service intéressés par cet appel à Manifestation d'intéret sont priés de soumettre leurs dossiers de manifestation d'intéret contenant les éléments suivants:

- Une copie de la pièce d'identitié
- Une copie du registre de Commerce
- Une copie de la piece d'immatriculation aux impots (NIU)
- Une copie du Rélevé d'identité bancaire (RIB)
- La liste des références des marchés antérieurs ou actuels dans le modele ci-dessous et les copies

Nom du Client	Type de Contrat ou accord	Valeur et durée du Contrat	Personne de contact et	Téléphone et Email

Pour le lot 1, les intéressés doivent en outre fournir les éléments suivants:

- La photocopie de la carte/cartes d'immatriculation des véhicules proposés
- La preuve du droit d'exploitation des véhicules proposés si ceux ci sont enregistrés au noms des tiers.
- La photocopie de l'assurance de chacun des véhicules proposés
- La liste des véhicules proposés et leurs specifications conformément au tableau 1 ci-dessous

Marque du véhicule	Immatriculation	Année de Fabrication	Nombre des sieges	Type d'assurance	Capacité de Charge maximale	Affectation (transport des biens ou des personnes)	Départements d'opération

Pour le lot 2, les intéressés doivent en outre fournir les éléments suivants:

- Les renseignements sur leur structure/Hotel dans le format ci-dessous

Nom de la Structure	Adresse	Services Offerts	Départements d'opération	Années d'expérience

CRS se reserve le droit de demander des informations complémentaires aux soumissionnaires intéressés ou de diligenter d'autres formes d'évaluation pour s'assurer de la capacité des soumissionnaires. Un appel à proposition sera ensuite lancé aux soumissionnaires qui auront été préqualifiés.

Les soumissionnaire intéressés sont priés de soumettre leurs dossiers avec les documents ci-haut cites sous pli fermé et portant les références des lots concernés au bureau de CRS sis à Brazzaville, Près de l'Ecole Remo, Quartier Air Afrique, Avenue du Tribunal ou à l'adresse email bidcg@crs.org au plus tard le 04 Décembre 2020 à 13h00. Les questions de clarification peuvent etre adressées à l'email bidcg@crs.org

La Direction

CANAL+ CONGO

De nouvelles offres pour récompenser les abonnés

Les festivités de fin d'année approchent. Comme à l'accoutumée, Canal+ Congo s'emploie à faire des cadeaux à ses abonnés actuels et futurs. Les différentes offres ont été présentées au cours d'une conférence de presse en présentiel modérée par Léger Ossombi Dira, directeur de la communication chez Canal+ Congo. Cette rencontre avec la presse a connu la participation d'Antoine Grethein le responsable vente, de Gustave R. Tsatsse le responsable technique, et de Jean Pierre Bassem, en charge de l'administration et des finances de Canal+ Congo. Il faut aussi signaler la présence de M. Malonga Malonga, de la société civile, qui veille sur les droits des consommateurs.

Les responsables de Canal+ Congo

Pour cette fin de 2020, le prix du décodeur HD, habituellement à 10000FCFA, est revu à la baisse, soit 5000FCFA dans la période du 20 novembre, jusqu'au 31 décembre 2020. En outre, pour récompenser la fidélité de ses abonnés, anciens, nouveaux ou futurs, Canal+ annonce que tout abonnement ou réabonnement dans cette même période, permet à l'abonné de bénéficier de l'offre de 15 jours à la formule tout canal.

Léger Ossombi Dira

Peu avant le dévoilement de cette offre, Léger Ossombi Dira a fait la rétrospective, des activités de l'année 2020. Partant du janvier musclé avec des films d'action, mais aussi la cuisine avec le film comme *«Petit plats»*, l'humour avec *«Fous-rire»*…

Des journalistes

A l'avènement de la pandémie à COVID-19 en mars 2020, Canal+ a lancé le slogan *«Canal+ à vos côtés»*. Non seulement, les prix des différents services Canal+ ont été revus à la baisse, mais aussi, plusieurs productions ont été mises à la disposition des abonnés (Cinéma, musique, découverte, jeunesse, etc.). On peut citer des séries comme *«Agent», «Africa at home»*, le programme éducatif, mais aussi une bibliothèque (Yourscribe). A cela il faut ajouter 20 nouvelles chaînes avec des séries comme *«Cacao»*, des documentaires comme *«Kongo»*, les chaînes sportives avec les 5 grands championnats du football européen.

Par ailleurs, à l'occasion de cette conférence de presse, les responsables de Canal+ Congo ont expliqué que l'homme restait au centre des préoccupations au sein de cette société. Durant la période du confinement, les mesures barrières adoptées par les autorités de l'entreprise, font que jusqu'à présent, aucun agent n'a été testé positif à la COVID-19. C'est ainsi qu'au lancement de cette promotion, plusieurs stands seront déployés dans les principales villes, pour éviter l'affluence dans les boutiques pour ne pas favoriser la propagation de la COVID-19. Plusieurs autres activités comme la (conférence de presse, les réunions, etc.), sont maintenues par visioconférence.

Si l'an dernier la société Canal+ a vibré au rythme du slogan un *«incroyable Noël»*, cette fin d'année 2020, elle a pour slogan un *«noël ensemble»*, malgré la distanciation physique que recommande la pandémie de COVID-19.

Marcellin MOUZITA M.

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)

AMI N°002 /MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2020

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732
N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF » en sigle, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat : **« Recrutement d'une firme chargée de l'étude sur la fiscalité du secteur informel au Congo ».**

2. L'objectif général poursuivi par cette mission est de proposer une fiscalité appropriée du secteur informel en République du Congo, en tenant compte des spécificités de ce secteur et des réformes en cours menées au sein de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID). Il s'agira de faire des propositions opérationnelles qui doivent faire l'objet de mesures à insérer dans le projet de loi de finances pour l'année 2021. Spécifiquement, il s'agira de : (i) compléter l'étude sur le secteur informel en République du Congo en mettant accent particulier sur les aspects fiscaux et les relations avec l'administration, (ii) faire une revue de la fiscalité du secteur informel des pays qui ont connu un certain succès dans la captation des recettes de ce secteur. Proposer un benchmark des expériences d'au moins 5 pays africains, (iii) proposer le modèle le plus adapté au contexte congolais, parmi les expériences issues du benchmark d'au moins cinq (5) pays : Rwanda, Kenya, Sénégal, Côte-d'Ivoire et Ghana, (iv) proposer les adaptations à court, moyen et long terme qui permettront une application aisée du modèle retenu, (v) proposer la base imposable à retenir en fonction des spécificités du secteur informel, (vi) proposer le taux, le mode de déclaration, de recouvrement et de contrôle, de la fiscalité retenue sur l'analyse des pays de référence : Rwanda, Kenya, Sénégal, Côte-d'Ivoire et Ghana, (vii) évaluer le gain potentiel sur les recettes de l'Etat du mode de fiscalisation retenu, (viii) proposer à moyen terme une stratégie pour faire migrer les entreprises du secteur informel vers le secteur formel, (ix) proposer un modèle de collecte, paiement et encaissement des impôts ; fondé sur une étude comparative des pays de référence : Rwanda, Kenya, Sénégal, Côte-d'Ivoire et Ghana et (x) proposer un plan d'actions adéquat pour une fiscalité optimale et une méthode sur 5 ans pour la migration vers le secteur formel. La durée de la mission est d'un (01) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à l**a politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : *http://www.afdb.org.*

5.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de référence notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale TU+1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 03 décembre 2020 à 12 h 00, (heure locale TU+1) et portées expressément la mention suivante : **« AVIS À MANIFESTATION N°002/MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2020- RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE L'ÉTUDE SUR LA FISCALITÉ DU SECTEUR INFORMEL AU CONGO ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Contacts :

Unité de Coordination du PACIGOF

A l'attention de: Monsieur Benoît NGAYOU, Coordonnateur du Projet PACIGOF
Rue Duplex N°12, secteur de l'hôpital Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Télephones: (242) 06 612 76 84/ 04 464 31 31/05 513 60 43;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com, pat.2016.otonghos@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 19 Novembre 2020

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE, DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)

AMI N°003 /MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2020

Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000130013732
N° d'identification du Projet : P-CG-KZO-001

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance sectorielle Forêt-Bois « PACIGOF », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financier le contrat : **« Recrutement d'une firme chargée de l'étude sur la fiscalité du secteur des télécommunications au Congo ».**

2. L'objectif général poursuivi par cette mission est de proposer une fiscalité appropriée du secteur des télécommunications en République du Congo, en tenant compte des spécificités de ce secteur et des évolutions encours telles que la mise en place d'un Hub numérique. Il s'agira de faire des propositions opérationnelles qui doivent faire l'objet de mesures à insérer dans le projet de loi de finances pour l'année 2021. Spécifiquement, il s'agira de : (i) faire une revue de la fiscalité du secteur des télécommunications des pays qui ont connu un certain succès dans la captation des recettes de ce secteur. Proposer un benchmark des expériences d'au moins 5 pays africains, (ii) proposer le modèle le plus adapté au contexte congolais, parmi les expériences issues du benchmark, (iii) proposer les adaptations à court, moyen et long terme qui permettront une application aisée du modèle retenu, (iv) proposer les bases imposables à retenir en fonction des spécificités du secteur des télécommunications , (v) proposer les taux, modes de déclaration, de recouvrement et de contrôle de la fiscalité retenue et (vi) évaluer le gain potentiel sur les recettes de l'Etat du mode de fiscalisation retenu. La durée de la mission est d'un (01) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à **la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : *http://www.afdb.org.*

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (Termes de références notamment) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale TU+1) du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 03 décembre 2020 à 12 h 00, (heure locale TU+1) et portées expressément la mention suivante : **« AVIS À MANIFESTATION N°003/MPSIRTACMM/UCP-PACIGOF 2020-RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE L'ÉTUDE SUR LA FISCALITÉ DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU CONGO ».**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Contacts :

Unite de Coordination du PACIGOF

A l'attention de: Monsieur Benoît NGAYOU, Coordonnateur du Projet PACIGOF
Rue Duplex N°12, secteur de l'hôpital Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Télephones: (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31 / 05 513 60 43;
E-mail : pacigofcongo@gmail.com, pat.2016.otonghos@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 19 Novembre 2020

Le Coordonnateur du PACIGOF

Benoît NGAYOU

CHINE-AFRIQUE

La coopération sino-africaine fait le point

Le 12 novembre dernier, le Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) a accompli ses 20 ans. *«Un bel exemple de multilatéralisme et de la coopération gagnant-gagnant»*, s'est réjoui, lors d'une réception à Pékin, M. Wang Yi, ministre des Affaires étrangères chinois.

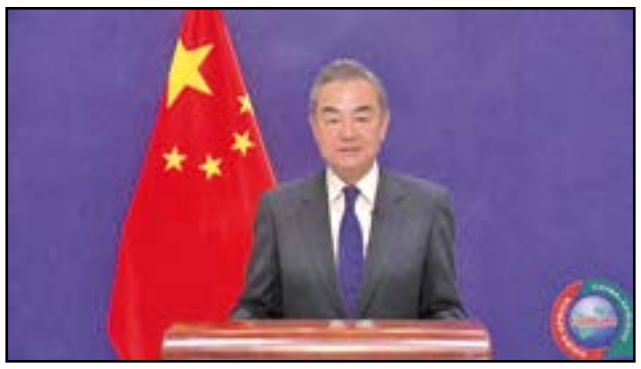

Wang Yi

Le Forum sur la coopération sino-africaine est un puissant outil de développement. *«En 2019, le commerce sino-africain s'est établi à 208,7 milliards de dollars américains et le stock des investissements directs chinois en Afrique a atteint 49,1 milliards de dollars américains, respectivement 20 fois et 100 fois plus important qu'il y a 20 ans. Les deux parties ont élaboré ensemble les «dix programmes de coopération»* et les *«huit initiatives majeures». La Chine a aidé l'Afrique à les mettre en œuvre, notamment en construisant sur le continent africain des dizaines de zones de coopération économique et commerciale sino-africaines et de parcs industriels, plus de 6 000 kilomètres de chemins de fer, plus de 6 000 kilomètres de routes, près de 20 ports, plus de 80 installations de production d'électricité de grande taille, plus de 130 établissements sanitaires, 45 stades et plus de 170 établissements scolaires.»* Le Forum Chine-Afrique des think tanks, le Forum des peuples sino-africains, le Centre de Presse Chine-Afrique et le Festival de la jeunesse Chine-Afrique se sont sans cesse développés et jouent désormais un rôle de pont plus important entre Chinois et Africains. La Chine a fourni, au total, environ 120 000 bourses gouvernementales aux pays africains et créé 61 Instituts Confucius et 44 Classes Confucius, en partenariat avec 46 pays africains. Elle a envoyé dans 48 pays africains 21 000 professionnels de santé qui ont prodigué des soins à environ 220 millions de personnes.

«Quand la COVID-19 est survenue avec soudaineté, la Chine et l'Afrique ont mené côte à côte une lutte contre le coronavirus. En juin dernier, le Président Xi Jinping et des dirigeants africains ont organisé un sommet extraordinaire contre la COVID-19 et envoyé un fort message de solidarité face au virus. L'amitié sino-africaine s'est avérée toujours plus puissante et plus solide aux travers de tous ces combats que nous avons menés et de toutes ces épreuves que nous avons surmontées ensemble.» «La Chine est le plus grand pays en développement, et l'Afrique, le continent qui regroupe le plus grand nombre de pays en développement. Durant les 20 dernières années, nous avons assisté à un développement rapide du FCSA, et en même temps, nous avons vu les efforts persévérants du peuple chinois pour réaliser le renouveau national et l'engagement africain pour une Afrique unie et forte. Dans ce parcours historique extraordinaire, nous avons avancé main dans la main et avons montré par nos accomplissements que les pays en développement étaient tout à fait capables de donner une vie meilleure à leurs peuples grâce à un travail persévérant, et que la Chine et l'Afrique pouvaient tout à fait se frayer, par leurs propres efforts, une voie vers le redressement adapté aux réalités nationales (…)», a-t-il souligné.

(Suite de la page 4)

électorales pour que Denis Sassou-Nguesso soit réélu dès *«le premier tour».*

Et comment fédérer grand monde autour de Sassou-Nguesso, dans un contexte marqué par la crise économique et sanitaire? Un véritable défi pour les cadres et militants de la Majorité pendant la campagne pour la présidentielle de mars prochain.

«Ce séminaire tombe à point nommé. Le principal objectif politique en cette année 2020, est l'élection du candidat Denis Sassou-Nguesso en mars 2021. La route à parcourir est belle. Mais elle demande une conduite expérimentée et sûre», a déclaré Pascal Itoua Oyona, vice-président du MAR dans son mot d'ouverture.

À travers quatre sous thèmes développés par des cadres de ce parti, (Laurent Tengo, Maurice Mavoungou, Laeticia Kakou, Irène Mboukou) les participants ont pu découvrir les techniques qui leur permettront par exemple de mobiliser davantage les militants ou les votants, de mieux utiliser les techniques et outils de communication, de mettre en place une meilleure stratégie de campagne, ou encore de rendre compte des batailles remportées jusqu'ici par le gouvernement dans la guerre contre le coronavirus.

Des outils à promouvoir auprès non seulement de la base du MAR, mais aussi à l'endroit des autres Congolais. *«Il revient aux cadres de procéder à la vulgarisation de ces acquis à toutes les fédérations ainsi qu'à l'ensemble de nos concitoyens de la ville de Pointe-Noire»*, a ordonné le député Maurice Mavoungou, commissaire politique près la fédération de Pointe-Noire.

La balle est désormais dans le camp des cadres formés. *«Pourvu que des moyens multiformes soient mis à notre disposition»,* ont plaidé la plupart des délégations.

John NDINGA NGOMA

Imprimerie Saint-Paul s.a.

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Directeur commercial:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul:
80 ans de savoir-faire à vous plaire.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002-FNT/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/20

RELATIF A L'ACQUISITION DES MOYENS ROULANTS ET NAUTIQUES AU PROFIT DES STRUCTURES DE L'ANTENNE DEPARTEMENTALE DE LA LIKOUALA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet Lisungi-Systeme de Filets Sociaux et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des moyens roulants et nautiques destinés au fonctionnement des structures de l'antenne départementale de la Likouala.

2. L'Unité de Gestion dudit Projet sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les moyens roulants et nautiques ci-après:

Lot n°1 constitué des moyens roulants suivants:
- Six (06) Véhicules pick up 4x4 double cabine;
- Sept (07) Motos tout terrain.

Lot n°2 constitué des moyens nautiques suivants:
- Trois (03) Pirogues motorisées 50 CV;
- Un (01) Hors-bord 230 CV (125 CV x 2)
- Un hors-bord 75 CV

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAUX, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville (République du Congo) et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 8 heures à 16 heures tous les jours de lundi à vendredi.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera: versement en espèces contre reçu au Secrétariat du Projet LISUNGI-SYSTME DES FILETS SOCIAUX. Le document d'Appel d'offres pourra être adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : i) capacité technique et expérience pertinente ii) capacité à assurer le service après-vente. Aucune marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera octroyée aux soumissionnaires. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les offres toutes taxes comprises devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 1er Décembre 2020 à 13 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse du Projet LISUNGI-SYSTEME DES FILETS SOCIAUX mentionnée ci-dessous le 2 Décembre 2020 à 13 heures 15 minutes.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre par lot d'un montant de:
Lot 1: Six millions quatre-vingt-quatorze mille huit cent (6 094 800) FCFA;
Lot 2: Neuf cent vingt mille (920 000) FCFA.

L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante:
Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, quartier Batignolles-Brazzaville
E.mail: lisungi@gmail.com, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 18 novembre 2020

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

MINISTERE DES SPORTS ET FECOFOOT

Pas de panique, on se projette vers l'avenir

Après le résultat décevant (0-0) des Diables-Rouges à Manzini face à l'équipe nationale d'Eswatini, les dirigeants de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) digèrent doucement leur déception. Et se projettent vers l'avenir, qui se fera avec l'appui du ministère des Sports. Alors qu'ils avaient, quelques jours auparavant, gagné chez eux à Brazzaville contre l'Eswatini, les poulains de Valdo Candido avaient la possibilité de se qualifier dès le match retour à Manzini, en cas d'une deuxième victoire. Mais avec ce match nul, ils restent toutefois en course avec 7 points et étant seuls deuxièmes de leur groupe.

Les deux prochaines journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations ont été programmées en mars prochain (22-30 mars 2021), avec d'abord pour la cinquième journée Congo-Sénégal à Brazzaville et pour la sixième journée, Guinée-Bissau-Congo à Bissau.

S'il veut être au rendez-vous du Cameroun où se déroulera la phase finale, le Congo n'a plus d'autres choix. *«La victoire et rien que la victoire sur le Sénégal. Pas question d'attendre le dernier match contre la Guinée-Bissau»,* a martelé Jean Guy-Blaise Mayolas lors de la séance de travail initiée mercredi 18 novembre dernier par le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé, à son cabinet. La mission semble *«ardue»*, a reconnu le président de la FECOFOOT, *«mais pas impossible»*, a-t-il ajouté.

Jean Guy-Blaise Mayolas

Hugues Ngouélondélé

Pour vaincre le Sénégal, *«il faut établir une stratégie»*, a suggéré le ministre, tout en demandant à la FECOFOOT *«de travailler avec beaucoup de rigueur et d'efficacité»*. Il s'est dit optimiste et promet de régler les problèmes d'intendance et de logistique qui se posent actuellement à la FECOFOOT et au groupe du coach Valdo. A l'en croire, toutes les questions seront traitées avec toute la diligence qu'il faut. *«Nous étudierons toutes les questions et tâcherons, selon les moyens, de trouver des solutions aux problèmes financiers pour permettre de défendre la nation et de nous qualifier»*, a-t-il assuré.

L'avenir, c'est aussi la préparation de l'équipe nationale A' pour la phase finale du CHAN 2021, du 16 janvier au 7 février 2021 au Cameroun. Là aussi, le ministre des Sports promet d'appuyer le programme de la FECOFOOT. Par exemple, en déliant les cordons de la bourse pour les stages et matches tests à l'extérieur.

Une autre urgence, pour la FECOFOOT: la reprise du championnat d'élite Ligue 1 en décembre. L'instance dirigeante du football attend le feu vert du ministère des Sports. Hugues Ngouélondélé a donné son accord de principe, sous réserve d'un feu vert du Comité national de gestion de la pandémie de COVID-19.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

PRESIDENCE DE LA CAF

La bataille promet d'être rude

C'est le 12 novembre dernier qu'a expiré le délai pour le dépôt des candidatures aux élections de la Confédération africaine de football (CAF). Elections pour les postes de président et de membres du Comité eéxécutif de l'instance continentale et de la Fifa. Cette échéance est une première dans les annales de la CAF.

Cinq personnalités se sont déclarés candidats pour prendre les rênes de l'instance dirigeante du football sur le continent. En premier lieu, le sortant, le Malgache Ahmad Ahmad, candidat à sa propre succession, qui a annoncé sa volonté de continuer pour quatre années de plus. Il aura des challengers de taille. Le dernier à s'ajouter sur la liste est le Sénégalais Augustin Senghor, actuel président de la fédération de son pays. En rappel, Jacques Anouma (Côte d'Ivoire), Ahmed Yahya (Mauritanie), Patrice Motsepé (Afrique du Sud) avaient déjà annoncé officiellement être de la partie. Une concurrence inédite. La liste définitive, une fois les dossiers étudiés, ne pourra être donnée qu'au début du mois de janvier.

Une pléthore de candidatures ouest-africaines

On le voit, trois candidats issus de la sous-région ouest-africaine sont en lice. Cette pléthore de candidatures de la même zone peut s'expliquer par l'envie pour les Ouest-africains de prendre les rênes de la CAF à tour prix. Depuis sa création, il y a 63 ans (le 8 février 1957 à Khartoum, Soudan) aucun Ouest-africain n'a eu à se présenter pour occuper le fauteuil de président de la Caf. Et si Ahmad Ahmad sort du jeu, les cartes seront rebattues. Le combat géostratégique s'annonce intense en coulisses pour un poste qui ressemble fort à celui d'un chef de l'Etat...

Jean ZENGABIO

BASKET-BALL

Avenir du rail se remet en marche

Le BC Avenir du rail s'est doté dimanche 15 novembre dernier d'une nouvelle équipe dirigeante, au terme de l'assemblée générale élective tenue en présence du délégué de la Ligue départementale, Claude Koulengana, et celui de la Fédération congolaise, Faustin Nianga.

Le nouveau bureau est présidé par Eustache Elenga, un ancien joueur de l'équipe. Papy Mokoto, lui, est à la tête du commissariat aux comptes.

Eustache Elenga

Au cours de cette Assemblée, dirigeants et sympathisants ont rendu hommage aux anciens dirigeants, supporters et joueurs disparus.

Le Basket Club Avenir du rail a été créé en 1977. Il est né sur les cendres de l'AS Police. Dans les années 1960, l'AS Police comptait dans ses rangs des basketteurs de talent tel Jean-Michel Ebaka, considéré comme le fondateur du BC Avenir du rail. En 1969 cette formation est dissoute, pour laisser la place à une autre équipe qui s'installe au camp de police de Ouenzé. Cette nouvelle venue prend le nom de Blague-à-part, ce qui représente déjà un défi pour les autres équipes de la place!

Dès le départ, les Ondzé, Rozan Ndinga, Nkia-Dimi, Lockomboumbou, Anatole Fina et autres en font un challenger redoutable face au BC de Ouenzé (devenu BC CARA), à Anges-Noirs, Diables-Noirs, etc.

En 1977, le secrétariat général au Sport publie une note de service qui recommande aux équipes de basket-ball de s'intégrer aux clubs de foot multidisciplinaires. Blague-à-part entre dans la famille des Cheminots et devient Basket-club Avenir du rail.

Depuis, Avenir du rail est l'une des équipes les plus titrées du pays et a formé l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du basket-ball congolais après Maxime Mbochi, en l'occurrence Serge Ibaka devenu professionnel en NBA (le championnat professionnel des Etats-Unis d'Amérique).

G.-S.M.

Bureau exécutif

Président: Eustache Elenga. 1er vice-président: Ghislain Bassaboka Motando. 2e vice-président: Christian Hakim Kamba. 3e **vice-président:** Debougna. **Secrétaire général:** Nicodème Attypot Yandza. Secrétaire général adjoint: Guy Emmanuel Ibara. **Trésorier général:** Phil Nkoud Mongo. **Trésorier général adjoint:** Georges Bendo. **Membres:** Djony Ondzari, Wilfrid Itoua, Hermione Ndinga. **Directeur technique:** Maxime Mbochi.

Commissariat aux comptes: Papy Mokoto (Président). Mao Gabriel Mbochi (1er vice-président). Lamy Angouelé (Rapporteur). Wenceslas Opoundza et Rémy Oko (1er et 2e membres).

DANS LE RETROVISEUR

A la rescousse des Diables-Noirs

S'il fut un phénomène en vogue dans les années 1970 dans le football africain, c'est le renfort des équipes partant à la conquête de la Coupe d'Afrique des clubs champions dotée du trophée Kwamé-Nkrumah, par les meilleurs joueurs des autres clubs du pays. C'est ainsi qu'après V.Club-Mokanda (1971) et CARA (de 1974 à 1976), les Diables-Noirs prirent le relais en 1977 pour leur deuxième tentative dans la plus prestigieuse des compétitions africaines inter-clubs.

Les dirigeants, pour relever le défi, n'avaient épargné aucun sacrifice pour se renforcer quantitativement. Ils engagèrent Jean-Jacques Ndomba ''Géomètre'' (Etoile du Congo), Henri Endzanga, Daniel Eboumoua et Bakala ''Gondet'' (Patronage Sainte-Anne), Banzouzi ''Loungwila'' (Télésport) et Mampouya ''Mago'' (+) de Racing club Mobébisi. Qui enfilèrent avec bonheur le célèbre maillot ''Jaune et noir''. Plusieurs années plus tard ils garderont de beaux souvenirs de cette épopée.

Diables-Noirs en 1977

Jean-Jacques Ndomba ''Géomètre''

La présence de Ndomba occasionna une situation quelque peu embarassante qui était celle de savoir à qui attribuer le dossard 14 dont lui, était le porteur à l'Etoile du Congo et dans l'équipe nationale, alors que chez les Diables-Noirs, ce numéro ''fétiche'' revenait à Louis-Michel Massamba ''Mams'', l'un des buteurs attitrés du club. Mais très vite, un compromis fut trouvé. On l'attribua à Ndomba ''Géomètre'', et Massamba n'en fit semble-t-il pas un problème et se contenta du numéro 15.

Daniel Ebomoua

Ndomba et les autres renforts apportèrent un plus à l'équipe qu'animaient Mbemba ''Tostao'', Martin Nkouka ''Matins'', Fidèle Mboungou ''Soum'', Joseph Wamba ''La José'', Massamba ''Mams'', Joseph Mounoundzi (qui en fut le capitaine), Jean-Jacques Maboundou-Bitémo (+), Jean-Félix Bimbéni, Philippe Sadi ''Bleck'', Jérôme Mayella ''Commanda'', Joseph Matongo ''Soukous'', Matoméné, Matondo ''Tumba'' Wata, Mayela ''Potin'', etc. Ils avaient juré d'embraser les pelouses africaines comme CARA en 1974, sous la direction technique de Léonard Mayanith Melon.

Henri Endzanga

Les Diables-Noirs débutèrent la compétition en trombe. Ils survolèrent le premier tour en clouant le bec à Vautour Club Mangoungou du Gabon, à Libreville comme à Brazzaville sur le score identique de 4-2. Ndomba fut décisif à l'aller (passeur sur le but de ''Tostao'') comme au retour (auteur du 3e but). Ebomoua aussi, auteur du 4e but à Brazzaville.

Mais les Diables-Noirs ne tinrent pas, hélas, leurs promesses en affrontant le Hafia FC de Guinée au second tour: 0-1 à Brazzaville! Une défaite que n'effaça pas le match nul (1-1) obtenu à Conakry qui déboucha sur l'élimination. Ils quittèrent donc prématurément la compétition sans gloire, eux qui caressaient l'espoir de faire aussi bien que le CARA en 1974.

Ndomba, Endzanga, Bakala, Banzouzi, Mampouya reviennent largement souvent sur cette tranche de vie sous le maillot ''Jaune et noir'', surtout la ferveur du public des Diables-Noirs. Feu Daniel Eboumoua, par exemple, impressionné par ce merveilleux public, en tira une leçon. *«Si Patronage Sainte-Anne avait le même public que Diables-Noirs, il serait sacré champion chaque année!»*, disait-il.

Alain-Patrick MASSAMBA